

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

(Séance du Conseil Municipal du 23 juin 2017)

Budget principal de la Ville de Nice

Budgets annexes de la Ville de Nice



Rapport de présentation



SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL

Pages

INTRODUCTION	4
RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	6
A. SECTION DE FONCTIONNEMENT	6
1. Les recettes de fonctionnement	6
2. Les dépenses de fonctionnement	21
3. Le financement des dépenses d'équipement	27
B. SECTION D'INVESTISSEMENT	29
1. Les recettes d'investissement	29
2. Les dépenses d'investissement	33
C. SITUATION DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2016	44
1. L'encours des emprunts	44
2. L'annuité des emprunts	48
3. Les emprunts nouveaux	49
4. Les réaménagements d'emprunts	49
5. La capacité de remboursement des emprunts	51
CONCLUSION	51

BUDGET ANNEXE REGIE AUTONOME DE L'OPERA

RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	53
A. SECTION DE FONCTIONNEMENT	53
1. Les recettes de fonctionnement	53
2. Les dépenses de fonctionnement	54
B. SECTION D'INVESTISSEMENT	56
1. Les recettes d'investissement	56
2. Les dépenses d'investissement	56
CONCLUSION	57

BUDGET ANNEXE REGIE AUTONOME DES COMPTOIRS DE VENTE DANS LES MUSEES

RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	58
A. SECTION DE FONCTIONNEMENT	59
1. Les recettes de fonctionnement	59
2. Les dépenses de fonctionnement	59



B.	SECTION D'INVESTISSEMENT	60
1.	Les recettes d'investissement	60
2.	Les dépenses d'investissement	60
	CONCLUSION	60



INTRODUCTION

La tragédie du 14 juillet sur la Promenade des Anglais a irrémédiablement marqué l'année 2016. Toutes les dimensions de la vie de la Cité ont été touchées par les effets directs ou indirects de cet attentat. La dimension budgétaire n'y échappe pas.

La municipalité a tout d'abord apporté un soutien sans faille aux victimes et a su soutenir les professionnels impactés directement par ces faits.

Les mesures de sécurisation de nos équipements publics ont été renforcées et amplifiées.

Enfin, la solidarité et la volonté très forte de rester debout face aux menaces ont permis de maintenir un excellent niveau de service en faveur des administrés et de conserver l'attractivité touristique de la ville de Nice. Cette résilience économique et sociale est devenue une priorité de l'action municipale.

Certains postes de dépenses et de recettes ont donc été exécutés d'une manière différente de ce qui était initialement prévu lors de l'établissement du budget primitif 2016.

D'une manière plus large, les collectivités territoriales et leurs groupements ont de nouveau été associés à l'effort de redressement des comptes publics, qui s'est traduit en pratique, et pour la troisième année consécutive, par une réduction de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat.

A ce titre, les collectivités locales ont été très largement impactées depuis 2014. Ainsi, l'enveloppe des concours financiers de l'Etat a encore diminué de près de 3,7 milliards d'euros en 2016 comme en 2015, et ce après une première baisse historique de 1,5 milliard d'euros en 2014.

A cette baisse, s'est ajouté, pour certaines communes, "l'écrêtement" du complément de garantie de la D.G.F, qui permet de financer la hausse des dotations de péréquation (dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation).



La Ville de Nice figure parmi les communes qui "financent" fortement ce double effort de péréquation et de contribution au redressement des finances publiques : son complément de garantie est en baisse constante depuis plusieurs années. En 2016, elle a figuré parmi les collectivités les plus pénalisées, sa D.G.F (dotation forfaitaire + dotation de péréquation) ayant été ramenée à 78,67 M€ contre 89,96 M€ en 2015, soit une nouvelle baisse de -12,55%, après -10,44% en 2015 et -3,98% en 2014.

Malgré ce contexte économique et financier national marqué par une activité au ralenti, par l'ajout en année pleine de dépenses nouvelles de fonctionnement imposées par des décisions gouvernementales, telles que celles relatives à la réforme des rythmes scolaires, la Ville de Nice a réussi en 2016 à maintenir ses priorités affichées lors de la présentation des orientations budgétaires.

Ainsi, dans la continuité des orientations financières établies depuis le début de mandat, traduisant très fortement la volonté de privilégier la qualité de vie et de préserver le pouvoir d'achat des Niçoises et des Niçois, et en dépit de l'immense tragédie du 14 juillet, la ville de Nice a continué de privilégier les quatre axes suivants :

1. Pratiquer une fiscalité favorable aux Niçoises et aux Niçois en baissant pour la deuxième année consécutive le taux de la taxe d'habitation,
2. Poursuivre l'effort constant de réduction des dépenses de fonctionnement de l'administration communale,
3. Maintenir l'effort d'investissement par la poursuite de la réalisation d'équipements de proximité destinés à améliorer le quotidien de ses concitoyens,
4. Pratiquer un financement optimisé des investissements par le biais d'une politique d'emprunts maîtrisée et sécurisée.



BUDGET PRINCIPAL

RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 du budget principal se décompose comme suit :

	REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS (2015)		OPERATIONS DE L'EXERCICE (2016)		RESULTATS DE CLOTURE (2016)	
	Besoin de financement (en €)	Excédent (en €)	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Déficit (en €)	Excédent (en €)
Investissement	-6 152 191,07	-	150 133 542,70	127 952 555,47	-22 180 987,23	
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture d'investissement après prise en compte des restes à réaliser					-28 333 178,30	
Fonctionnement	-	30 937 817,73	544 587 464,08	564 501 497,30	-	50 851 850,95
Totaux généraux			694 721 006,78	692 454 052,77		
Résultat de clôture libre d'affectation après couverture du déficit d'investissement						22 518 672,65

Le résultat de clôture de l'exercice 2016, libre d'affectation, s'élève à 22 518 672,65 €, auquel il convient d'ajouter une opération d'ordre non budgétaire de 333 529 € au titre d'une régularisation de TVA pour les arts et spectacles, soit un montant de 22 852 201,65 €.

Il se décompose en un excédent de la section de fonctionnement de 50 851 850,95 €, soit 51 185 379,95 € avec la régularisation de TVA, duquel est déduit un besoin de financement de la section d'investissement d'un montant de 28 333 178,30 €.

La présentation générale de l'exécution du budget 2016 se présente comme détaillé dans les chapitres suivants.

A- SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes de fonctionnement (réelles et d'ordre) : 564,5 M€

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2016 (réelles et d'ordre) s'élèvent à la somme de 564 501 497 € soit un taux de réalisation de 96 %.

Les recettes de fonctionnement concernées se ventilent de la manière suivante :



Chapitre	Libellé chapitre	2015 (en €)		2016 (en €)		
		Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Taux d'exécution
013	Atténuation de charges	1 638 932	1 386 379	22 050	1 633 832	7410%
70	Produits des services du domaine	37 066 533	38 331 883	41 203 690	42 056 178	102%
73	Impôts et taxes	344 530 254	350 150 165	355 247 536	358 359 111	101%
74	Compensations fiscales	15 645 656	17 636 191	15 894 769	15 918 864	100%
	Dotations de l'Etat	96 040 234	93 475 582	83 056 326	83 171 994	100%
	Subventions et participations	23 499 760	27 028 152	22 829 859	22 160 294	97%
75	Autres produits de gestion courante	23 152 487	21 568 139	20 265 068	20 308 203	100%
76	Produits financiers	5 577 038	14 043 935	2 925 420	3 014 600	103%
77	Produits exceptionnels	868 159	10 198 956	1 932 056	5 981 619	310%
78	Reprises sur amortissements et provisions	10 625 635	10 625 635	9 140 028	9 140 028	100%
002	Résultat de fonctionnement reporté	13 302 950	-	30 937 818	-	-
Total Recettes réelles		558 644 687	584 445 017	583 454 619	561 744 723	102%*
042	Opérations d'ordre	7 385 908	5 972 063	2 467 032	2 756 774	112%
043	Opérations d'ordre	14 811 000	14 811 000	0	0	100%
Total Recettes d'ordre		22 196 908	20 783 063	2 467 032	2 756 774	112%
TOTAL GENERAL		580 841 595	605 228 080	585 921 651	564 501 497	96%

* pourcentage calculé sur la base des recettes hors résultat reporté

1.1- Chapitre 73 "produits issus de la fiscalité directe et des taxes parafiscales" :
358,36 M€

Ce chapitre représente à lui seul près de 63,5 % des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2016, pour un montant total de 358 359 111 € (taux de réalisation de 101 %).

De manière générale, il enregistre une augmentation de 2,34 % par rapport au réalisé de l'exercice précédent.

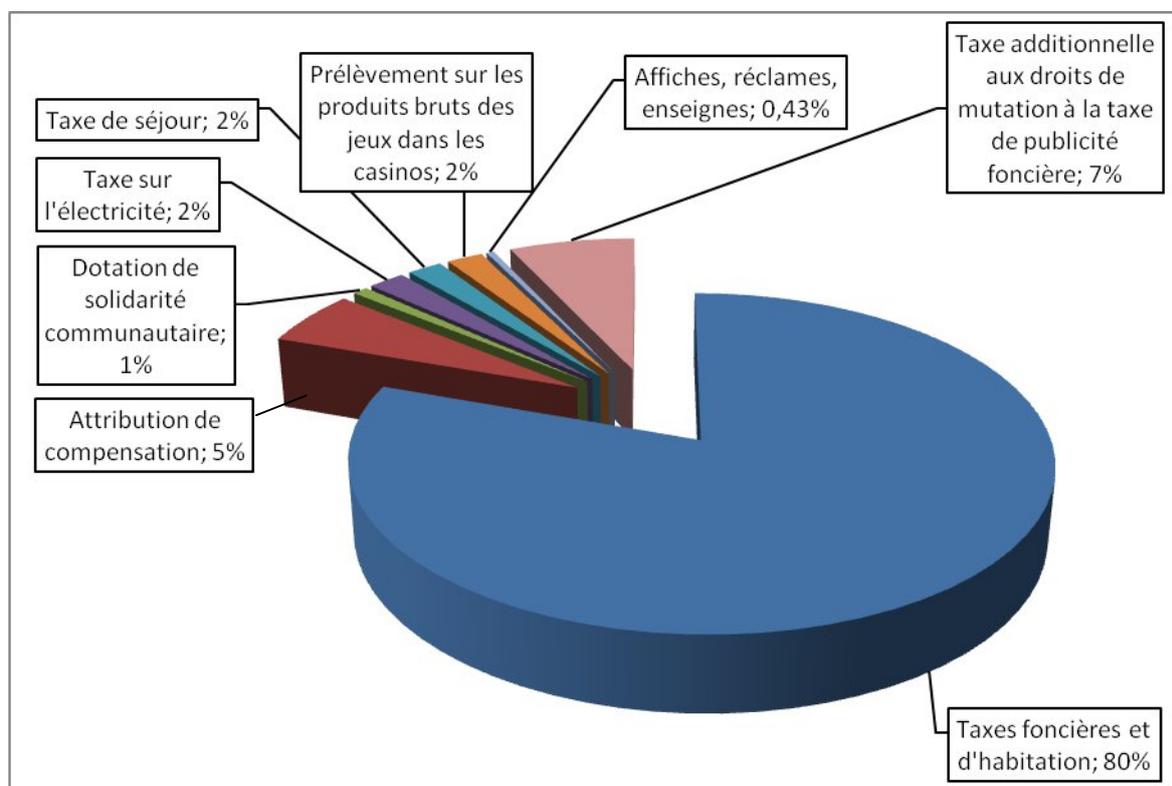


Les variations des recettes fiscales et parafiscales se déclinent comme suit :

COMPTE	NATURE DE LA RECETTE	2015 (en €)	2016 (en €)	Variation 2016/2015
73111	Taxe d'habitation - rôle principal	140 920 054	137 292 422	-2,57%
73111	Taxe d'habitation - rôles supplémentaires	1 586 171	1 765 719	11,32%
73111	Majoration résidence secondaires	-	4 628 299	N.S.
73111	Taxes foncières - rôle principal	141 925 789	143 260 607	0,94%
73111	Taxes foncières - rôles supplémentaires	128 518	86 250	-32,89%
Sous-total fiscalité directe		284 560 532	287 033 297	0,87%
7321	Attribution de compensation	18 656 448	19 551 306	4,80%
7322	Dotation de solidarité communautaire	1 446 236	3 000 000	107,44%
Sous-total reversements de fiscalité		20 102 684	22 551 306	12,18%
7336	Droits de place	989 211	1 013 061	2,41%
7337	Droits de stationnement	414 325	323 173	-22,00%
7343	Taxe sur les pylônes électriques	120 890	123 970	2,55%
7351	Taxe sur l'électricité	7 048 697	7 209 766	2,29%
7362	Taxe de séjour	4 432 365	6 812 321	53,69%
7363	Impôts sur les spectacles	6 101	2 501	-59,01%
7364	Prélèvement sur les produits bruts des jeux dans les casinos	6 386 436	7 055 844	10,48%
73682	Affiches, réclames, enseignes	1 445 857	1 527 690	5,66%
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation à la taxe de publicité foncière	24 637 762	24 706 183	0,28%
7388	Autres taxes diverses	5 305	-	-
Sous-total taxes parafiscales		45 486 949	48 774 509	7,23%
TOTAL GENERAL		350 150 165	358 359 111	2,34%

La diminution du produit du rôle principal d'imposition de taxe d'habitation est due à la réintroduction de l'exonération liée à la demi part supplémentaire de quotient familial, pour certains foyers fiscaux qui en avaient perdu le bénéfice en 2015.

Le chapitre 73 est détaillé de la manière suivante :



1.1.1. Les contributions directes (287,03 M€)

Les contributions directes constituent le principal poste de recettes de fonctionnement pour la Ville de Nice. Le taux de réalisation est de 101 %, pour un montant de 287 033 297 € (51,1% des recettes réelles de fonctionnement).

La répartition des produits issus des rôles généraux et des impôts liquidés en 2016, soit 285 181 328 €, se décline comme suit :

✓ Taxe d'habitation :	141 920 721 €
✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties :	142 847 006 €
✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	413 601 €

Le montant des rôles supplémentaires encaissés durant l'année 2016 s'est quant à lui établi à la somme de 1 851 969 €, en progression de 8 % par rapport à 2015.



Ce montant se décompose de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 1 765 719 € (en augmentation de 11,32%).
- Taxes foncières : 86 250 € (en diminution de 32,89%).

Il convient de souligner que, de 2010 à 2016, la Ville de Nice n'a pas augmenté ses taux de fiscalité directe, seule l'augmentation des bases, décidée par les lois de finances, est intervenue.

De plus, en 2015 et 2016, le conseil municipal a voté deux diminutions successives de 0,1% et 1% du taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Les taux de la taxe d'habitation (21,10%), de la taxe foncière sur les propriétés bâties (23,12 %) et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (35,69 %), placent ainsi la ville de Nice à des taux de fiscalité inférieurs à ceux de la moyenne des grandes villes françaises, comme en atteste un tableau joint en annexe.

En matière de politique d'abattement, la ville de Nice applique une politique d'abattement très favorable, à savoir :

- ✓ Abattement général à la base : 10% ;
- ✓ Abattement pour charge de famille :
 - Par personne (rang 1 ou 2) : 20% ;
 - Par personne (rang 3 ou plus) : 25% ;
- ✓ Abattement en faveur de personnes handicapées : 10%.

Un tableau joint en annexe le met en évidence.

1.1.2. Les dotations versées par la Métropole Nice Côte d'Azur

Deux dotations, représentant 4,01% des recettes réelles de fonctionnement, sont versées annuellement à la Ville de Nice par la Métropole Nice Côte d'Azur.



- L'attribution de compensation (19,55 M€)

Depuis 2012, le montant de l'attribution de compensation pour la ville de Nice était fixé à 18 656 448 €. En 2016, une modification a été effectuée, et a permis de déterminer une nouvelle attribution de compensation provisoire de 19 551 306 €. Ceci découle de l'application de la loi MAPTAM et du transfert à la Métropole de 3 nouvelles compétences : l'aire d'accueil des gens du voyage, le crématorium et l'aménagement numérique.

- La dotation de solidarité métropolitaine (3 M€)

Cette dotation obligatoire a pour objectif un partage équilibré de la richesse fiscale sur le territoire métropolitain et d'exprimer, au sein du budget métropolitain, la solidarité territoriales. La Dotation de Solidarité Métropolitaine (D.S.M) permet l'enregistrement d'une recette de 3 000 000,00 €, conforme à l'enveloppe des prévisions budgétaires.

1.1.3. Les taxes parafiscales (48,77 M€)

Les montants perçus au titre des autres impôts et taxes (8,05 % des recettes réelles de fonctionnement) sont répartis ainsi :

AUTRES IMPOTS ET TAXES	2015 (en €)	2016 (en €)	Variation 2016/2015
Taxe sur l'électricité	7 048 697	7 209 766	2,29%
Taxe de séjour	4 432 365	6 812 321	53,69%
Taxe sur les pylônes électriques	120 890	123 970	2,55%
Affiches, réclames, enseignes	1 445 857	1 527 690	5,66%
Droits de place	989 211	1 013 061	2,41%
Impôts sur les spectacles et autres taxes	6 101	2 501	-59,01%
Prélèvement sur les produits bruts des jeux dans les casinos	6 386 436	7 055 844	10,48%



Droits de stationnement	414 325	323 173	-1,12%
Taxe additionnelle aux droits de mutation à la taxe de publicité foncière	24 637 762	24 706 183	0,28%
Autres taxes diverses	5 305	-	-
TOTAL	45 486 949	48 774 509	7,23%

Il est à noter qu'un poste de recettes enregistre une hausse sensible. Il s'agit de la "taxe de séjour" qui augmente de 53,69 % par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation est due à l'application des nouveaux tarifs à compter du 1er avril 2016, et à un taux de fréquentation rétabli assez rapidement après le creux résultant des événements survenus en pleine saison haute.

Le produit total de 6 812 321 € se décompose de la manière suivante :

Régularisation haute saison 2015 (avril à septembre 2015) :	521 861 €
Produit basse saison 2016 (octobre 2015 à mars 2016) :	2 096 686 €
Produit haute saison 2016 (avril à septembre 2016) :	3 893 774 €
Rattachement AIRBNB (août à décembre 2016) :	300 000 €

Le montant du rattachement AIRBNB a été fixé d'après les informations annoncées en fin d'année par les services de la plateforme internet de locations saisonnières. En réalité, AIRBNB n'a versé que 176 304 € en date du 26 janvier 2017, en raison d'une erreur informatique de la part de cette plate-forme qui avait faussé l'estimation.

Pour la taxe additionnelle aux droits de mutation, neutralisation faite de la recette exceptionnelle liée à la vente du Centre Commercial Nice Etoile en 2015 (3 595 423 €), le produit a progressé de 17,41% en 2016. La faiblesse des taux d'intérêts jusqu'en novembre 2016 a permis une embellie du marché de l'immobilier, impactant fortement le produit de cette taxe.



Evolution	2014	2015	2016
Taxe additionnelle droits de mutation à la taxe de publicité foncière	21 322 803 €	24 637 762 €	24 706 183 €

S'agissant de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) entrée en vigueur le 1er janvier 2011, elle est l'une des trois taxes qui ont remplacé les taxes locales sur l'électricité (TLE) et a fait l'objet d'une hausse de 2,29% par rapport à l'année 2015 en raison de l'augmentation du nombre d'opérateurs, passé de 12 à 18.

Evolution	2014	2015	2016
Taxe sur l'électricité	7 140 110 €	7 048 697 €	7 209 766 €

Enfin, les recettes des produits des jeux dans les casinos enregistrent une hausse de 10,48% par rapport à 2015.

Evolution	2014	2015	2016
Prélèvement sur les produits bruts des jeux dans les casinos	6 661 090 €	6 386 436 €	7 055 844 €

1.2- Chapitre 74 "dotations de l'Etat" : 83,17 M€

Le montant des dotations de l'Etat, comme annoncé, a continué à chuter fortement en 2016.

Le tableau suivant retrace cette évolution :

DOTATIONS ET COMPENSATIONS DE L'ETAT	2013 (en €)	2014 (en €)	2015 (en €)	2016(en €)	variation 2016/2013
DGF - dotation forfaitaire	100 941 140	96 797 574	86 284 262	75 200 223	-25,50%
DGF - dotation nationale de péréquation	3 677 151	3 656 893	3 679 707	3 474 383	-5,51%
DGF - dotation générale de décentralisation hygiène	3 555 622	3 555 622	2 896 315	4 214 929	18,54%
Dotation globale de décentralisation monuments historiques et construction et habitation	33 315	15 065	15 065	1 432	-95,70%
Dotation forfaitaire de recensement	82 000	82 676	83 013	15 065	-81,63%
Dotation pour les titres sécurisés	120 720	120 720	120 720	120 720	0,00%
Dotation spéciale instituteurs	56 160	56 160	53 352	36 504	-35,00%
Frais d'assemblées électorales	-	291 081	343 148	110 170	-
Dotation DMTO	46 851	39 318	-	-	-
TOTAL GENERAL	108 512 959	104 615 109	93 475 582	83 173 426	-23,35%
Variation en %		-3,59%	-10,65%	-11,02%	



- La dotation globale de fonctionnement : dotation forfaitaire (75,20 M€) et dotation nationale de péréquation (3,47 M€)

Principal concours financier de l'État, la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) se compose d'une dotation forfaitaire et d'une dotation nationale de péréquation.

- La dotation forfaitaire, d'un montant de 75 200 223 €, enregistre comme prévu une perte de 11 084 039 €. En effet, cette fraction de la D.G.F des communes participe à la « contribution au redressement des finances publiques » supportée par les collectivités territoriales.

Cette contribution, qui représentait 1,5 Md € au niveau national en 2014, est passée à 3,7 Mds € en 2015 et 2016.

- La dotation nationale de péréquation (3 474 383 €) accuse une baisse de 205 324 € en 2016 et rompt avec la stabilité constatée depuis plusieurs années avec un montant de près de 3,7 M€. Liée au potentiel fiscal communal, elle est composée de deux parts ; la première, dite « principale », vise à corriger les insuffisances de potentiel financier ; la seconde, dite « majoration », est plus spécifiquement destinée à la réduction des écarts de potentiel fiscal calculé par seule référence aux nouveaux produits fiscaux se substituant à la taxe professionnelle.

- La dotation générale de décentralisation (DGD) au titre de l'hygiène et santé publique (4,2M€) ainsi qu'au titre des monuments historiques (0,014 M€) et de la construction et de l'habitation (0,001 M€)

Ces fractions de DGD ont pour vocation de compenser les charges résultant des transferts de compétence de l'Etat aux collectivités locales, notamment en matière d'hygiène et de santé publique. La DGD est gelée depuis 2009.

Il convient cependant de noter que le paiement de la DGD hygiène et santé publique s'est effectué en deux versements avec le solde de 20% de la dotation de l'année 2015 (0,6M€) et ensuite le versement de l'année 2016 (3,56 M€).



A l'instar des années précédentes, la DGD monuments historiques s'est établie à 13 634 €, et celle relative à la construction et à l'habitation à 1 431 €.

- Les autres dotations : dotation forfaitaire de recensement (0,077M€) - dotation titres sécurisés (0,12 M€) - dotation spéciale instituteurs (0,036M€)

La Ville de Nice perçoit également trois autres dotations de la part de l'Etat.

➤ Depuis 2004, la collecte des informations est organisée et contrôlée par l'I.N.S.E.E. Les enquêtes de recensement sont préparées et réalisées par les communes qui reçoivent à ce titre une dotation forfaitaire dont le montant de 77 721€ est en baisse cette année. Le coût s'est élevé à 104 638 € en 2016.

➤ De même, créée par la Loi de finances pour 2009, la dotation pour les titres sécurisés est versée aux communes équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales. Cette dotation, d'un montant de 120 700€, est stable depuis son instauration.

➤ Le logement des instituteurs ou, à défaut, l'indemnité représentative de logement en tenant lieu (I.R.L), constitue une dépense obligatoire pour les communes. Depuis 1983, l'État compense aux communes cette charge obligatoire qui leur est faite de loger les instituteurs au moyen d'une dotation spéciale pour le logement des instituteurs (D.S.I). Dissociée de la D.G.F depuis 1986, cette dotation spéciale continue cependant d'évoluer comme la dotation globale de fonctionnement et d'être répartie proportionnellement au nombre des instituteurs exerçant dans les écoles publiques, logés par les communes ou recevant une indemnité de logement. Le montant de cette dotation baisse cette année, à due concurrence de la prévision de la baisse du nombre d'ayant-droits. Le montant alloué à la Ville de Nice en 2016 s'est élevé à 36 504€.



1.3- Chapitre 74 "participations et subventions" : 22,19 M€

- Le fonds d'amorçage des rythmes scolaires (1,47 M€)

Avec son entrée en vigueur le 1er janvier 2015, le fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires est devenu un fonds pérenne de soutien aux communes pour l'organisation d'activités durant le temps scolaire. La Ville a ainsi perçu en 2016 une somme de 1 475 367€. Le coût s'est élevé à 2 114 943 € en 2016.

- Participation « collège numérique » (0,014 M€)

L'Etat participe au déploiement d'outils numériques dans les collèges.

La Ville de Nice a perçu en 2016 un acompte de 50%, soit une somme de 14 725 €. Le coût s'est élevé à 58 598 € en 2016.

- Les autres subventions et participations (20,70 M€)

Les autres dotations, subventions et participations reçues par la Ville de Nice en 2016 (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Régional P.A.C.A, Conseil Départemental des Alpes Maritimes). s'élèvent à 20 702 651€.

Le montant perçu de divers organismes provient essentiellement de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes pour 17 728 875€ au titre du Contrat Enfance-jeunesse et de sa participation au coût de journée dans divers dispositifs, dont les équipements multi-accueil, les crèches, l'accueil de loisirs dans le cadre du temps libre, et le financement des services sociaux.

1.4- Les autres recettes de fonctionnement : 82,13 M€

Il s'agit entre autres des recettes de gestion courante et des recettes financières qui représentent 14,55 % des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2016.



Elles se ventilent de la manière suivante :

	Chapitre	Libellé	2013 (en €)	2014 (en €)	2015 (en €)	2016 (en €)
	013	Atténuation de charges	1 845 238	1 813 774	1 386 379	1 633 832
	70	Produits des services du domaine	32 461 441	30 019 041	38 331 883	42 056 178
	75	Autres produits de gestion courante	20 851 238	23 606 214	21 568 139	20 308 203
	RECETTES DE GESTION COURANTE		55 157 917	55 439 029	61 286 401	63 998 213
	76	Produits financiers	4 256 820	3 972 035	14 043 935	3 014 600
	77	Produits exceptionnels	19 469 840	17 203 409	10 198 956	5 981 619
	78	Reprises sur amortissements et provisions	791 558	-	10 625 634	9 140 028
	RECETTES FINANCIERES		24 518 219	21 175 444	34 868 525	18 136 247
	TOTAL GENERAL		79 676 135	76 614 473	96 154 926	82 134 460

1.4.1. Les recettes de gestion courante (63,99M€)

Elles sont retracées au travers des trois chapitres « 013, 70 et 75 » pour un montant total de 63 998 213 €.

- Le chapitre 013 « Atténuation de charges » comptabilise 1 633 832 € et correspond essentiellement au reversement de rémunérations et de charges sociales liées aux mises à disposition de personnel, aux remboursements par les organismes sociaux des indemnités journalières pour cause d'accidents de travail, ainsi qu'à la participation des agents aux titres restaurants à compter de mai 2016 (40% de la valeur faciale).
- Le chapitre 70 « produits des services du domaines » constate les droits perçus des usagers des services locaux (droits d'entrée, diverses taxes et redevances communales) qui atteint un taux de réalisation de 102 % en 2016 pour un montant total de 42 055 677 €.



	Montants titrés en 2015 (en €)	Montants titrés en 2016 (en €)	% évolution
Concessions et redevances funéraires	1 661 197	1 521 310	-8,42%
Droits de stationnement, location voie publique...	5 216 259	4 708 306	-9,74%
Redevances diverses	3 117 991	3 726 550	+19,52%
Redevances et droits à caractère culturel	3 382 742	2 631 906	-22,20%
Redevances et droits à caractère sportif et de loisirs	6 331 606	5 973 376	-5,66%
Redevances et droits à caractère social	4 705 292	4 638 562	-1,42%
Redevances et droits services périscolaire et enseignement	11 445 435	15 087 123	+31,82%
Autres redevances et droits	687 709	2 058 075	+199,27%
Locations diverses	6 882	16 222	+135,72%
Remboursements de frais	1 549 027	1 449 560	-6,42%
Autres produits d'activités	227 743	244 687	+7,44%
TOTAL CHAPITRE 70	38 331 883	42 055 677	+9,71%

Ce chapitre a globalement évolué de plus de 9,71 % par rapport à l'an passé ; les principaux postes en augmentation sont :

Redevances et droits des services périscolaire et d'enseignement (31,82 %, soit près de 3,7 M€).

Cette augmentation provient du fait que l'intégralité des recettes 2016 a bien été titrée sur l'exercice (12 mois), mais aussi que près de 2 M€ de recettes 2015 ont été encaissées sur 2016. Le changement de méthode conduit donc à l'encaissement de 14 mois de produits sur l'exercice comptable.

Redevances diverses (19,52 % soit plus de 0,6 M€). Cette évolution est due en partie à l'encaissement en 2016 de près de 159 000 € provenant d'occupations du domaine public pour les années 2013 à 2015, la mise en place de jardins familiaux (900 €), une augmentation de l'occupation des parkings Allianz Riviera et Nikaia (35 000 €), la mise en place de panneaux de signalisation d'intérêt local (43 200 €), l'augmentation des taxes sur les chantiers, les échafaudages et les palissades (76 700 €), ainsi qu'une augmentation générale des redevances perçues par la régie municipale des droits d'occupation du domaine public.

Autres redevances et droits (199,27% soit plus de 1,37 M€). En 2016, la collectivité a perçu des remboursements de frais pour des mises à disposition de personnels auprès d'organismes divers, d'associations, et des budgets annexes (979 281 €), une hausse des encaissements de la régie vaccinations (44 560 €) et du Parc Phoenix (350 000 €).



Dans le même temps, certains produits affichent une baisse :

Concessions et redevances funéraires (-8,42 %, soit - 139 887€). Mais cette baisse est à relativiser car l'exercice 2015 comportait aussi des recettes 2014 pour 108 000 €. La baisse réelle n'est donc que de 31 887 € soit -1,92 %.

Droits de stationnement, location voie publique... (- 9,74 %, soit un peu plus - 507 K€). Cette baisse par rapport à l'exercice précédent n'est pas significative, car l'exercice 2015 comportait des recettes exceptionnelles et notamment un rappel de redevance d'occupation du domaine public dû par la Société DECAUX (1,9 M€) et pour l'exploitation de stands au titre des euro master games (0,1 M€) ;

Redevances et droits à caractère culturel (- 22,20 %, soit - 750 836 €). Cette recette est en nette baisse du fait de l'annulation du NICE JAZZ FESTIVAL suite aux événements du 14 juillet 2016.

Redevances et droits à caractère sportif et de loisir (- 5,66 %, soit - 358 230 €). Cette baisse de recette est due à l'organisation en 2015 des european masters games (- 584 202 €), compensée en partie par des recettes 2015 perçues en 2016 (181 576€).

- Le chapitre 75 "autres produits de gestion courante" s'élève à 20 308 202 € soit un taux de réalisation de 100,21 %. Ce chapitre représente 3,61 % du montant total des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2016.

Cette somme se décompose comme suit :

- o revenus des locations immobilières de la Ville de Nice : 6 847 189 € ;
- o recettes garanties dues par le partenaire de l'Allianz Riviera et mise à disposition de l'enceinte sportive à l'OGC Nice : 7 412 896 € ;
- o recettes pour la location du Grand Stade pour 4 matches de l'EURO 2016 : 980 000 € ;
- o redevances d'occupation du domaine public : 4 302 349 € ;
- o recettes suite à des condamnations en faveur de la ville de Nice : 180 269 € ;
- o une partie de la participation des agents au coût des titres restaurants qui leur sont délivrés (40% de leur valeur faciale), soit un montant de 585 499€. A compter du mois de mai 2016, ces recettes ont été inscrites au chapitre 013.



1.4.2. Les recettes financières, exceptionnelles et les reprises de provisions (18,14 M€)

Elles sont retracées au travers des chapitres "76, 77 et 78" pour un montant total de 18 137 247 €.

- Le chapitre 76 "produits financiers" s'élève à la somme de 3 014 600€. Il retrace le remboursement de la part des intérêts de la quote-part de la dette globalisée (part des emprunts ayant financé des compétences transférées) assumée par la Métropole Nice Côte d'Azur pour un montant de 2 699 782 €, des dividendes perçus au titre de parts sociales pour un montant de 314 818 €.
- Le chapitre 77 "Produits exceptionnels" s'élève à la somme de 5 981 618 €. Ce chapitre retrace entre autres :
 - Les produits de diverses cessions d'immobilisations pour un montant global de 3 185 017 € ainsi que détaillé ci-après :

NATURE DU BIEN CEDE	MONTANT (en €)
Parcelle – 146 Bd de la Madeleine	3 000 €
Appartement – 34 Avenue de la République	49 610 €
Appartement – 1 Rue du Pont Vieux	91 512 €
Villa Yiada – 150 Avenue du Parc de Cimiez	900 000 €
Parcelle – La Lauvette	11 000 €
Cave – 1 Rue Saint Joseph	28 000 €
Parcelle – 640 Route de Bellet	48 000 €
Appartement – 17 Rue de la Croix	80 777 €
Appartement – 7 Rue de la Croix	81 000 €
Parcelle - Lieu-dit Roguez	530 000 €
Parcelle – Rue Trachel	735 675 €
Parcelle – Sœurs de la Charité	50 000 €
Parcelle – 3 Rue Olry	250 000 €
Appartement – 34 Avenue de la République	170 984 €
Appartement – 20 Rue Droite	109 000 €
Divers véhicules et matériels	46 459 €
MONTANT TOTAL DES CESSIONS DE BIENS	3 185 017 €

- Ce poste enregistre également, pour un montant de 2 796 601 €, divers produits exceptionnels ventilés ci après :



NATURE DU BIEN CEDE	MONTANT (en €)
Encaissements après admission en non valeur	3 405
Pénalités sur marchés publics	78 304
Délivrance legs Monsieur Jean Pernin	480 674
Mandats annulés sur exercices antérieurs	58 974
Constitution servitudes de passage	17 185
Indemnisation de sinistres par les assureurs	1 038 801
Mécénat exposition Charlotte Salomon	50 000
Droits d'auteur & SACEM - Legs KOSMA	155 905
Produits exceptionnels divers	623 479
Succession Jacques Médecin	289 874
MONTANT TOTAL HORS CESSION DE BIENS	2 796 601

- Le chapitre 78 "Reprises sur amortissements et provisions" s'élève à la somme de 9 140 028 €. Il concerne des reprises sur provisions pour risques concernant le contentieux MAMAC/SPRINKS (3 048 753€), les risques de dépréciation Dish Construction, JC Pastorelli, et divers comptes de tiers (5 454 216€), le risque indemnitaire Grand Stade (547 410€) et le contentieux Aigle d'Or (89 648€).

1.5. Les opérations d'ordre des recettes de fonctionnement : 2,76 M€

- Le chapitre 042 "Opérations d'ordre de transfert entre sections" s'élève à la somme de 2 756 774 €. Il comptabilise :
 - la contrepartie des dépenses d'ordre d'investissement liées aux écritures de cessions des biens meubles et immeubles de la Ville de Nice, à savoir la différence sur réalisation des cessions réalisées, qui, pour 2016, représente un montant total de 296 925€ ;
 - la reprise de subventions reçues au titre d'équipements amortissables au compte de résultat (2 459 949 €).



2. Les dépenses de fonctionnement (réelles et d'ordre) : 544,59 M€

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élèvent à la somme de 544 587 464 €. Le taux de réalisation atteint 93 %, en légère baisse par rapport à celui de 2015 (- 5,05 %), ce qui traduit les efforts de gestion réalisés.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par chapitre budgétaire de ces dépenses :

Chapitre	Libellé chapitre	2015		2016		Taux d'exécution
		Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	
011	Charges à caractère général	119 197 864	114 205 228	117 849 052	111 219 583	94%
012	Charges de personnel	278 327 186	275 007 874	278 651 952	274 973 882	99%
014	Atténuation de produits	1 187 369	913 361	2 047 978	2 013 391	98%
65	Autres charges de gestion courante	89 471 935	87 936 233	104 714 372	103 493 823	99%
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	468 450	348 159	468 450	406 150	87%
66	Charges financières	26 243 000	24 565 565	18 080 000	16 085 297	89%
67	Charges exceptionnelles	24 128 185	23 475 072	5 954 860	3 946 437	66%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions		-	342 000	342 000	100%
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-	-
Total Dépenses réelles		539 023 709	526 451 492	528 108 664	512 480 563	97%
023	Virement en section d'investissement	5 391 337	-	24 349 177	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 918 499	40 178 529	33 463 810	32 106 901	-4,05%
043	Opération d'ordre inter fonctionnement	14 811 000	14 811 000			
Total Dépenses d'ordre		55 120 836	54 989 529	57 812 987	32 106 901	56%
TOTAL GENERAL		594 144 545	581 441 021	585 921 651	544 587 464	93%

2.1. Chapitre 011 "charges à caractère général" : 111,22 M€

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes, charges locatives...), ainsi que celles liées à l'activité (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement et de télécommunications, ...). Il représente 21,7% des dépenses réelles de fonctionnement.



Les principales dépenses se décomposent comme suit selon les secteurs d'activité :

✓ Au titre des sports et de la jeunesse (25 829 158 €)

Ces dépenses intègrent, outre le coût annuel d'entretien et de maintenance des installations sportives de la Ville de Nice, celui de l'Allianz Riviera au travers du contrat de partenariat public privé, les dépenses liées aux animations sportives mises en œuvre tout au long de l'année en direction de la population ainsi qu'au titre de diverses manifestations ponctuelles, dont près de 2,3 M€ pour l'accueil de l'EURO 2016 (organisation des matchs, Fan Zone, sécurisation,...).

✓ Au titre de l'enseignement et de la formation (19 457 770€)

Ces dépenses intègrent le coût annuel d'entretien et de maintenance du patrimoine des 154 écoles niçoises du 1^{er} degré (5,7M€) par la direction des travaux.

Une part importante des dépenses est d'autre part assurée par la direction de l'éducation au titre de l'accueil des enfants dans les écoles publiques, de la gestion du temps périscolaire et de l'offre de loisirs diversifiés en direction des enfants de 3-17 ans (3,8M€), mais également au titre de la gestion en régie de la restauration scolaire (9,87M€).

✓ Au titre de la culture (14 401 903 €)

Il s'agit d'une part de la prise en charge de l'ensemble des fournitures et frais divers, ainsi que des manifestations, expositions et animations artistiques et culturelles organisées par la Ville de Nice (7,7 M€), d'autre part de l'entretien et de la maintenance du patrimoine culturel tel que les bibliothèques, musées, théâtres... (4,4M€).

Enfin, les dépenses relatives à la manifestation du Nice Jazz Festival 2016 sont également comptabilisées sous cette fonction (2,6M€). Bien que cette manifestation ait dû être annulée en raison de l'attentat du 14 juillet 2016, de nombreuses dépenses étaient déjà réalisées (communication, matériels,...) tandis que les annulations des prestations artistiques (cachets des artistes,...) ont néanmoins conduit à des prises en charge.



✓ Au titre de l'aménagement, des services urbains et de l'environnement (13 005 955 €)

Les dépenses sont ventilées de la manière suivante :

- 3 687 652 € pour l'aménagement, l'entretien des espaces verts, l'entretien du matériel agricole et la fourniture de produits divers ;
- 2 277 851€ au titre de l'entretien du parc Phoenix ainsi que de la promenade du Paillon ;
- 1 737 174 € pour l'éclairage décoratif et les illuminations de fin d'année ;
- 1 233 441 € pour l'entretien du front de mer ;
- 789 795 € au titre de l'entretien des cimetières et du crématorium de Nice ;
- 681 431 € au titre du nettoyage du plan d'eau de la baie des anges ;
- 394 073 € au titre d'opérations foncières et d'aménagement urbain ;
- 2 204 538 € au titre de dépenses diverses liées à des actions en faveur de l'environnement, l'écocitoyenneté et le développement durable.

✓ Au titre de la sécurité et de la salubrité publique (1 531 703 €)

Il s'agit pour une part importante de frais de logistique et d'entretien des locaux de la Police Municipale (1,3M€), mais également de dépenses diverses, dont 237 813 € pour la protection animale.

✓ Au titre des interventions sociales et de la santé (1 071 322€)

Il s'agit de dépenses principalement réalisées en faveur des seniors (0,21 M€), des personnes en difficulté (0,04 M€), des familles (Centre de PMI-Vaccinations 0,14 M€), des personnes en situation de handicap (0,023 M€) mais également des services sociaux et sanitaires ainsi que des espaces d'éducation à la santé (0,66 M€).

✓ Au titre de la famille (1 222 557 €)

Cette somme correspond pour 0,9 M€ à des travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine de la petite enfance, et pour 0,32 M€ d'équipements, de fournitures et d'actions diverses.



- ✓ Au titre de la gestion immobilière et du logement (945 213 €)
L'essentiel des dépenses concerne les charges locatives et les charges de copropriété.

- ✓ Au titre du développement touristique et de l'attractivité de la ville de Nice (630 788€)
Une partie de ces dépenses correspond à des loyers et charges locatives versés à de bailleurs sociaux (42 241 €), le solde étant exposé dans le cadre de la participation logistique à des évènements destinés à promouvoir l'attractivité de la ville.

- ✓ Au titre des dépenses à caractère général (33 123 213 €)
Il s'agit essentiellement de la logistique et de l'entretien des services généraux de l'administration et notamment :
 - l'entretien des bâtiments publics, le coût des fluides (eau, électricité, chauffage) pour un montant de 4 250 440 € ;
 - le paiement d'impôts et taxes diverses pour un montant de 2 381 684 € ;
 - d'autres dépenses à caractère administratif pour un montant de 26 491 089 €, incluant la participation aux charges de gestion des services mutualisés, les contrats de prestations de service et de maintenance des bâtiments administratifs, le paiement des primes d'assurances, la fourniture de petits équipements et matériels, la prise en charge des cartes de transports des agents de la ville.

2.2. Chapitre 012 "charges de personnel" : 274,97 M€

Avec 274 973 881€, les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses avec un ratio de 53,66 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles ont été contenues et sont en baisse de 0,012 % par rapport à l'exercice précédent. Cette stabilisation est d'autant plus à souligner que l'état d'urgence a été maintenu durant toute l'année 2016.

Ce contexte a généré des dépenses importantes de sécurité, notamment au bénéfice des écoles et établissements recevant du public.

En outre, le terrible attentat du 14 juillet 2016 a nécessité de mettre en place des mesures de protection renforcées pour la population, qui se sont traduites notamment par l'embauche d'agents dans le domaine de la sécurité et le règlement d'heures supplémentaires pour les policiers municipaux fortement mobilisés.



De plus, la ville a dû supporter sur son budget les conséquences de mesures nationales relatives aux rémunérations et carrières, telles que :

- l'augmentation du point d'indice de 0,6 % appliquée le 1^{er} juillet 2016 ;
- l'augmentation des cotisations retraite CNRACL et IRCANTEC (0,4 M€) ;
- le versement de la nouvelle Bonification Indiciaire, NBI dite « zones prioritaires », avec un rappel au 1^{er} janvier 2015, sans suppression de la NBI « zones sensibles » (0,1M€) ;
- l'intégration dans la rémunération des agents de catégorie B d'une part de leurs primes avec majoration de la cotisation employeur (0,285 M€), première mesure de l'accord dit PPCR entré en application le 1er janvier 2016 (parcours professionnels, carrières et rémunérations des fonctionnaires) ;
- le versement de la garantie Individuelle du pouvoir d'Achat, GIPA (0,265 M€) ;
- le maintien à un haut niveau des efforts de la collectivité en faveur de la progression de carrière des agents, notamment avec les avancements de grades, les promotions internes et les nominations après réussite au concours, pour une dépense de 1 M€.

2.3. Chapitre 65 "autres charges de gestion courante" : 103,49 M€

Ce chapitre enregistre 103 493 823 € de dépenses, soit 20,19 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses sont composées des principaux éléments suivants :

NATURE DE LA DEPENSE	MONTANT (en €)
Contribution obligatoire au SDIS 06	24 354 070
Subvention au CCAS	16 800 000
Subvention au budget annexe de la régie autonome de l'opéra	17 404 747
Subventions sports et jeunesse	12 765 952
Subvention à l'office du tourisme et des congrès	10 100 000
Subventions action culturelle - redevances droits d'auteurs	4 078 736
Subventions en faveur de la famille	6 249 727
Subventions enseignement formation	5 991 835
Subventions interventions sociales et santé	1 378 441
Subventions aux organisations syndicales	211 334
Subventions actions en faveur de l'environnement	143 380
Subventions actions économiques	57 898
Subventions protection animale et sécurité	21 300
Indemnités, frais de missions, de formation, de représentation et diverses cotisations et contributions	2 936 489
Formation obligatoire des policiers municipaux (CNFPT)	75 058
Créances irrécouvrables et éteintes	924 856
TOTAL AUTRES CHARGES	103 493 823



Ce chapitre est en forte hausse par rapport à l'an passé (+17,69%).

Cette évolution provient essentiellement d'un changement d'imputation budgétaire du versement de la subvention au budget annexe de l'Opéra (17,4 M€) et d'une dépense de 924 856 € pour des créances irrécouvrables et éteintes.

Il convient de souligner les efforts constants de la commune au profit des personnes en difficulté, des Séniors, de la famille ainsi que l'aide au tissu associatif et aux organismes partenaires. Ces efforts se traduisent notamment par l'aide annuelle versée au CCAS de la Ville de Nice (16,8 M€), de la participation au service départemental d'incendie et de secours des Alpes Maritimes (24,3M€), et de l'aide au développement économique et touristique via la subvention allouée à l'office du tourisme et des congrès de Nice (10,1M€).

2.4. Chapitre 66 "charges financières" : 16,085 M€

Le montant des intérêts financiers s'élève à 16 085 096 €, soit 3,14% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce poste budgétaire est en baisse de – 34,48 % par rapport à l'an passé. Cet excellent résultat a été obtenu par la conjugaison de plusieurs actions :

- sortie des emprunts dits "toxiques" ;
- conditions très favorables obtenues sur les nouveaux emprunts ;
- désendettement maintenu sur 3 exercices consécutifs.

2.5. Les autres dépenses de fonctionnement : 5,96 M€

Ces dépenses sont retracées en 2016 au travers des chapitres "014 et 67" pour un montant total de 5 962 027 €.

- Le chapitre 014 "atténuation de produits" s'élève à 2 013 391 € (120,44 % de hausse par rapport à l'exercice précédent).

Suite à la montée en puissance de la péréquation horizontale, la Ville de Nice a vu sa contribution au FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) doubler (1 871 413 € contre 913 361 € en 2015). Ce chapitre enregistre par ailleurs des remboursements au Casino Ruhl pour un montant de 141 978 €.



- Le chapitre 67 "charges exceptionnelles" d'un montant total de 3 948 636 € enregistre notamment :
 - les titres annulés sur exercices antérieurs : 1 576 558 € ;
 - les versements aux fermiers et concessionnaires : 750 436 € ;
 - les bourses et prix versés : 387 162 € ;
 - les charges exceptionnelles diverses : 242 648 € ;
 - les allocations compensatrices destinées à aider les familles ne trouvant pas de places en structures d'accueil petite enfance : 371 342 € ;
 - les bonifications d'intérêts : 77 158 € ;
 - les intérêts moratoires dus sur les marchés : 65 491 €.
 - le soutien économique d'urgence : 465 000 €

L'année 2016 a connu une baisse très importante de 83,18 % des charges exceptionnelles, justifiée essentiellement par le changement de chapitre budgétaire du versement de la subvention d'équilibre au budget annexe de l'opéra, et par une baisse conséquente des titres annulés sur exercice antérieurs, soit 1 576 558 € contre 3 295 978 € en 2015.

2.6. Les opérations d'ordre des dépenses de fonctionnement : 32,106 M€

- Le chapitre 042 "opérations d'ordre de transfert entre sections" s'élève à la somme de 32 106 901€, il comptabilise principalement :
 - l'étalement sur dix ans de la subvention en annuité versée au musée national du sport (0,45 M€) ;
 - la valorisation comptable des biens meubles et immeubles cédés (3,48 M€) ;
 - les dotations aux amortissements (28,18 M€).

3. Le financement des dépenses d'équipement

Alors qu'est constatée une chute vertigineuse des ressources institutionnelles, la rationalisation du patrimoine communal, la gestion active de la dette, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes ont contribué à dégager en 2016 une épargne positive qui se décompose comme suit :



➤ L'épargne de gestion (62,34 M€)

D'un montant total de 62 334 857 €, elle correspond aux ressources que dégage la gestion courante de la Ville de Nice en 2016 hors frais financiers. Cette somme correspond aux recettes réelles de fonctionnement (diminuées des produits financiers, mais intégrant les cessions d'immobilisations ainsi que les reprises de provisions, soit 558 730 123 €), desquelles sont retranchées les dépenses réelles (diminuées des charges financières et exceptionnelles soit 496 395 266 €.)

➤ L'épargne brute (49,26 M€)

D'un montant total de 49 264 160 €, elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement des emprunts, et, pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Appelée aussi "autofinancement brut", cette épargne correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement, y compris les produits des cessions d'immobilisations et les reprises de provisions (soit 561 744 723 €), sur les dépenses réelles de fonctionnement (s'élevant à 512 480 563 €).

➤ L'épargne nette (3,53 M€)

D'un montant total de 3 529 100 €, elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement après financement des remboursements d'emprunts.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute (49 264 160 €) diminuée des remboursements en capital des emprunts et des remboursements des dépôts et cautionnements (45 735 060 €).



	2013	2014	2015	2016
Recettes réelles de fonctionnement avec produits des cessions d'immobilisations, reprises de provisions mais hors produits financiers (I)	553 903 343	547 199 912	569 735 276	558 730 123
Dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières (II)	481 864 348	484 418 220	501 885 949	496 395 266
Epargne de gestion (III) = (I) - (II)	72 038 995	62 781 692	67 849 327	62 334 857
Produits financiers (IV)	4 256 820	3 972 035	14 043 935	3 014 600
Charges financières (V)	12 545 526	18 670 879	24 565 565	16 085 297
Epargne brute (VI) = (III) + (IV) - (V)	63 750 289	48 082 848	57 327 697	49 264 160
Remboursement capital (VII)	45 112 671	44 639 307	44 012 874	45 735 060
Epargne nette (VIII) = (VI) - (VII)	18 637 618	3 443 541	13 314 823	3 529 100

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les recettes d'investissement (réelles et d'ordre) : 127,95 M€

Les recettes d'investissement s'élèvent à 127 952 555 € (taux de réalisation: 72 %).

Hors mobilisation de l'emprunt (42 019 875 €) et gestion active des emprunts (17 018 878 €), ce montant atteint 68 913 802 €.

Les recettes concernées se répartissent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé chapitre	2015		2016		Taux d'exécution
		Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	
13	Subventions d'investissement	9 321 990	9 282 573	15 055 448	12 538 577	83%
16	Emprunts et dettes assimilées	67 849 200	64 600 148	60 693 289	59 038 754	97%
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	546	-
23	Immobilisations en cours	1 805 000	1 803 614	-	-	-
Total recettes d'équipement		58 328 664	55 712 021	75 748 737	71 577 877	94%



10	Dotations, fonds divers et réserves	21 763 315	25 730 001	9 750 191	10 381 165	106%
165	Dépôts et cautionnement reçus	40 000	220 769	416 747	192 313	46%
26	Participations et créances rattachées	682 000	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	18 600 530	18 080 586	11 784 382	12 333 817	105%
024	Produit des cessions d'immobilisations	18 085 420	-	13 326 540	-	-
Total recettes financières		40 930 161	17 351 291	35 277 860	22 907 296	65%
4541021	Travaux de sortie de péril - Malausséna	60 000	-	-	-	-
4541023	Débroussaillage des parcelles	983	-	-	983	
4541024	44chemin de la Madonette de Terron	1 164	-	-	1 120	
4542026	Travaux Rue Delfy / rue Penchienatti	-	-	40 000	-	
454235	Rue Cochois	-	-	25 714	-	
454293	8 Rue Offenbach	-	-	35 000	-	
458226	CCAS - espace intergénérationnel	30 000	-	1 206 900	442 389	37%
Total opérations « compte de tiers et s/ mandat »		92 147	2 103	1 307 614	444 491	34%
Total Recettes réelles		138 239 602	119 719 796	112 334 211	94 929 665	85%
041	Opérations patrimoniales (Avances)	15 965 020	332 375	4 500 000	398 969	13%
041	Opérations patrimoniales	7 356 758	19 509 029	2 462 400	517 020	21%
Total Recettes d'ordre à l'intérieur de la section		23 321 778	19 841 404	6 962 400	915 989	13%
021	Virement de la section de fonctionnement	5 391 337	-	24 349 177	-	-
040	Opérations ordre transfert entre sections	34 918 499	40 178 529	33 463 810	32 106 901	96%
Total Recettes d'ordre de section à section		40 309 836	40 178 529	57 812 987	32 106 901	56%
TOTAL GENERAL		201 871 216	179 737 625	177 109 598	127 952 555	72%

1.1- Chapitre 10 "dotations, fonds divers et réserves" : 10,38 M€.

Ce chapitre totalise 10 381 165 €, soit un taux de réalisation de 106,47 %.

Il comprend notamment :

- 4 224 412 € au titre du FCTVA (fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée), soit une augmentation de 157 % par rapport à l'exercice précédent ;
- 6 152 191 € d'affectation à la couverture du besoin de financement de l'exercice 2016 ;
- 4 562 € de reliquats de taxes d'urbanisme ;

1.2- Chapitre 13 "subventions d'investissement" : 12,54 M€

Les subventions perçues en 2016 s'établissent à 12 538 577 €, soit un taux de réalisation de 83,28%. Les principales recettes se répartissent de la manière suivante :

✓ Au titre de la culture (0,53 M€)

- 135 062 € du Département et de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) pour le Monastère de Cimiez ;



- 92 551 € de l'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine) et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour la relocalisation de la bibliothèque des Moulins ;
 - 156 496 € de la DRAC, de la Région et du Département pour le patrimoine antique (crypte, thermes et arènes de Cimiez) ;
 - 134 580 € de la DRAC, de la Région et du Département pour la restauration des tableaux de la Brea (crucifixion et adoration de l'enfant).
- ✓ Au titre de l'enseignement et la formation (1,55 M€)
- 1 152 860 € du Département et du Rectorat pour la maison de l'étudiant ;
 - 325 824 € du rectorat et de l'observatoire de la Côte d'Azur pour l'observatoire de Nice ;
 - 68 389 € d'EDF pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie.
- ✓ Au titre du sport et de la jeunesse (7,63 M€)
- 625 933 € de la Région pour la réalisation du gymnase de l'Ariane ;
 - 7 000 000 € de la Région pour le grand stade.
- ✓ Au titre de la sécurité et de la salubrité publiques (0,41M€)
- 373 623 € de l'Etat et du Département pour le confortement de la falaise bon voyage ;
 - 5 867 € du Département pour matériel de lutte contre l'insécurité.
- ✓ Au titre de la famille (0,72 M€)
- 200 000 € de la CAF (caisse d'allocations familiales) pour le centre multi-accueil Terra Amata ;
 - 178 554 € d'EDF, de la Métropole et de la CAF pour la crèche "les petits loups" ;
 - 101 046 € de la CAF pour la crèche Saint-Jean d'Angely ;
 - 240 781 € de la CAF et du Département au titre des divers équipements de la petite enfance, dont la crèche "les iris".
- ✓ Au titre du logement (0,38 M€)
- 383 958 € de l'Etat au titre de l'aide aux maires bâtisseurs.



- ✓ Au titre des actions d'administration générale (1,32 M)

1.3- Les autres recettes réelles d'investissement : 12,97 M€

Elles sont en baisse de près de 64,5% par rapport à l'an passé car le montant de 20,10 M€ en 2015 était exceptionnel, il comprenait des régularisations sur exercices antérieurs. Ces recettes correspondent aux ressources suivantes :

- Le chapitre 27 "autres immobilisations financières" totalise 12 333 818 € et comprend notamment :
 - ✓ le remboursement de la quote-part des emprunts transférés à la Métropole Nice Côte d'Azur dans le cadre des transferts de compétences (10 415 148 €) ;
 - ✓ la participation financière 2016 de la CCI (chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de la Côte d'Azur au titre de la réalisation d'infrastructures sur le parc d'activités logistiques de Nice (419 234 €) ;
 - ✓ l'échéance 2016 au titre de la cession du réseau câblé à Numéricâble (750 000 € hors intérêts) ;
 - ✓ Le produit du transfert de droit à déduction de la TVA pour les années 2014 et 2015 sur la redevance du délégataire du Palais Acropolis (402 656 €) ;
 - ✓ les remboursements de créances de la part de particuliers bénéficiaires de prêts à taux zéro (269 631 €) ;
 - ✓ divers remboursements de créances (20 477 €),
- Le chapitre 16 - compte 165 "dépôts et cautionnements reçus" atteint 192 313 € de versements de cautions par des locataires du patrimoine privé de la ville.
- Le chapitre 4542023 "opérations pour compte de tiers" s'élève à 983 € pour l'opération de débroussaillage de parcelles au 149 avenue de Pessicart.
- Le chapitre 4542024 "opérations pour compte de tiers" s'élève à 1 120 € pour l'opération de débroussaillage de parcelles au 44 chemin de la Madonette du Terron.



- Le chapitre 458226 "opérations sous mandat" s'élève à 442 388 € pour l'opération espace intergénérationnel.

1.4- Les recettes d'ordre en investissement : 33,02 M€

- Le chapitre 040 "opération d'ordre de transfert entre section" totalise 32 106 901 €. Il correspond au montant des dépenses de fonctionnement portées au chapitre 042, soit les dotations aux amortissements et les opérations d'ordre liées aux cessions d'immobilisations.
- Chapitre 041 "opérations patrimoniales" totalise 915 988 € (en dépenses et recettes). Il correspond aux opérations de transfert de droit à déduction et de remboursements d'avances.

2. Les dépenses d'investissement (réelles et d'ordre) : 150,13 M€

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 150 133 542 € (taux de réalisation: 88%). Elles sont ventilées, en termes de présentation comptable par chapitre budgétaire, comme suit :

		2015		2016		
Chapitre	Libellé chapitre	Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Taux d'exécution
20	Immobilisations incorporelles	1 140 582	652 751	980 029	682 539	70%
204	Subventions d'équipement versées	15 513 288	13 832 319	22 410 358	20 703 576	92%
21	Immobilisations corporelles	41 661 317	40 539 831	52 190 165	48 334 676	93%
23	Immobilisations en cours	11 688 513	11 067 057	13 899 400	11 084 708	80%
Total Dépenses d'équipement		70 003 700	66 091 957	89 479 952	80 805 499	90%
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 634	-	2 116 000	2 115 509	100%
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	81 704 549	74 675 472	68 199 580	63 013 213	92%
26	Participations et créances rattachées	21 000	-	2 646	2 646	100%
27	Autres immobilisations financières	575 185	543 503	397 146	34 282	9%
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-	-
Total Dépenses financières		82 304 368	75 218 975	70 715 372	65 165 650	92%
4541011	19/21 avenue des diables bleus	-	-	25 036	-	-
4541021	21 avenue Malausséna	60 000	-	-	-	-
4541026	Travaux rue Delfy et rue Penchienatti	-	-	40 000	4 690	12%
4541023	Parcelles LX0300 et LX0521	983	983	-	-	-
4541024	Débroussaillage parcelle NB0189	1 164	1 120	-	-	-
454135	rue Cochois	-	-	25 714	15 714	61%
454193	8 Rue Offenbach	-	-	35 000	26 838	77%
458126	CCAS - espace intergénérationnel	30 000	-	1 206 900	442 389	37%
Total opérations "compte de tiers et s/ mandat"		92 147	2 103	1 332 650	489 631	37%



Total Dépenses réelles			152 400 215	141 313 035	161 527 975	146 460 780	91%
041	Opérations patrimoniales (avances)		7 356 758	7 490 090	4 500 000	398 969	9%
041	Opérations patrimoniales		15 965 020	12 351 314	2 462 400	517 020	21%
Total Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section			23 321 778	19 841 404	6 962 400	915 989	13%
040	Opérations ordre transfert entre sections		7 385 908	5 972 063	2 467 032	2 756 774	112%
Total Dépenses d'ordre de section à section			7 385 908	5 972 063	2 467 032	2 756 774	112%
Total Dépenses d'ordre			30 707 686	25 813 467	9 429 432	3 672 763	39%
TOTAL GENERAL			183 107 901	167 126 501	170 957 407	150 133 543	88%

Les dépenses d'équipement gérées en autorisations de programme et crédits de paiement se répartissent sur les politiques suivantes :

AP : PROGRAMME ET AFFECTATION	TOTAL
5211 Renouvellement urbain Ariane 1	280 142,70 €
Gymnase Ariane - programme national de rénovation urbaine (PRU)	280 142,70 €
5213 Aide aux bailleurs sociaux	4 508 657,22 €
Aide aux bailleurs	62 043,60 €
Aide aux bailleurs 2016/2020	474 700,80 €
Subventions aide aux bailleurs	3 971 912,82 €
5216 Plan National de Requalification Notre Dame	1 926,28 €
Acquisition lots Money Gram	1 926,28 €
5230 Lutte contre la précarité	91 721,37 €
Consignes Sans Domicile Stable (SDS) au XVe corps	81 721,37 €
Subvention accueil Sans Domicile Stable (SDS)	10 000,00 €
5231 Amélioration de la qualité de vie	126 405,57 €
Acquisition matériels affaires sociales	9 973,16 €
Plan renouvellement et acquisition matériels	107 700,58 €
Subvention équipements petite enfance	8 731,83 €
5232 Santé publique	23 905,02 €
Santé publique	23 905,02 €
TOTAL POLITIQUE COHESION SOCIALE DE LA VILLE	5 032 758,16 €
9010 Rénovation Acropolis et Palais des expositions	1 054 117,31 €
Maîtrise d'œuvre interne	523 561,45 €
Palais des Expositions	2 114,64 €
Travaux maîtrise d'œuvre interne	22 234,46 €
Travaux rénovation Acropolis T2	506 206,76 €



9012 Développement de l'économie locale	10 000 000,00 €
Fonds de concours ligne 2	10 000 000,00 €
TOTAL POLITIQUE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE	11 054 117,31 €
8010 Travaux Réhabilitation Architecture	2 988 865,18 €
Promenade des anglais – Fonds de concours à MNCA	1 600 000,00 €
Rénovation des façades	655 691,50 €
Requalification Promenade des Anglais	733 173,68 €
8011 Mise en lumière site	24 450,10 €
Plan éclairage décoratif	24 450,10 €
8013 Mise en valeur patrimoine bâti	576 839,42 €
Aigle d'Or	17 322,66 €
Démolition sécurisation confortement	6 480,00 €
Indemnités Aigle d'Or	10 080,00 €
Installation équipement climatisation ou autres appareils	45 372,94 €
Maison de Nice et son Comté	68 951,09 €
Palais Communal	4 660,25 €
Travaux patrimoine bâti	235 376,43 €
Travaux d'aménagement de la villa blanche	188 596,05 €
8014 Travaux patrimoine culturels	754 997,49 €
Abbaye Saint Pons	141 496,40 €
Eglise du Vœu - Restauration intérieure	479 682,70 €
Eglise Saint Barthelemy	37 718,15 €
Eglise Saint Jacques le Majeur dite du Gesù	864,00 €
Travaux de conservation des bâtiments culturels	95 236,24 €
8015 Acquisition de fonds de commerce (PNRQAD)	442 960,44 €
Acquisition fonds de commerce	442 960,44 €
TOTAL POLITIQUE EMBELLISSEMENT DU PATRIMOINE	4 788 112,63 €
8110 Entretien espaces verts proximité	397 083,91 €
Gestion Technique Centralisée (GTC) arrosage	29 024,95 €
Operations courantes espaces verts	368 058,96 €
8111 Rénovation espaces verts proximité	174 526,77 €
Rénovation des squares et aires de jeux	174 526,77 €
8112 Création espaces verts urbains	1 082 320,76 €
Aménagement colline du Château	254 371,64 €
Jardin Giordan	199 041,18 €
Jardin Notre Dame	395 717,13 €



Jardin Pessicart	82 193,91 €
Palmiers Promenade des Anglais	150 996,90 €
8113 Grosses rénovations espaces verts	490 140,05 €
Réhabilitation front de mer	423 472,68 €
Syndicat Intercommunal du Paillon (SIP) 2016	66 667,37 €
8114 Parc Urbain du Ray	591 571,69 €
Parc urbain du Ray	591 571,69 €
8115 Conservation et aménagement du Parc Phoenix	324 996,04 €
Parc Phoenix	324 996,04 €
TOTAL POLITIQUE EMBELLISSEMENT PAYSAGER	3 060 639,22 €
2312 Grandes Opérations Enseignement Supérieur	2 404 516,21 €
Cancéropole	188 000,00 €
Maison de l'étudiant	2 149 259,05 €
Observatorium tranche 2	22 257,16 €
Plateau d'Explo. en Médecine Personnalisée du Cancer et du Vieill. (PEMED PCV)	45 000,00 €
TOTAL POLITIQUE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2 404 516,21 €
5010 Création accessibilité bâtiment	359 025,70 €
Travaux accessibilité mises aux normes B	359 025,70 €
TOTAL POLITIQUE HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ	359 025,70 €
4010 Entretien des équipements de loisirs	357 615,78 €
Entretien Centre de Sports et Loisirs (CSL)	79 442,53 €
Equipement Centre Animanice	245 268,04 €
Equipement matériel animation	573,60 €
Modernisation des centres de loisirs	32 331,61 €
4011 Création équipement de loisirs	3 025 481,55 €
Centre de Sports et Loisirs (CSL) des Combes	3 025 481,55 €
TOTAL POLITIQUE JEUNESSE ET LOISIRS	3 383 097,33 €
0110 Gros travaux rénovation bâtiments services	2 465 616,48 €
Aménagement Corvesy	1 082 745,50 €
Hôtel de Ville	1 089 181,01 €
Ravalement de façades 34 rue J.Jaures et 9 rue Boucherie	55 053,44 €
Ravalement façades climatisation	106 119,22 €
Réhabilitation locaux du Centre Horticole	64 786,00 €
Transfert carnavaliers à la halle Spada	67 731,31 €



0111 Travaux sécurité électrique chauffage	347 545,97 €
Data center - Centre Informatique Ville de Nice (CIVN) Bosio	2 004,81 €
Gestion Technique Centralisée (GTC)	42 899,26 €
Sécurité chauffage incendie	302 641,90 €
0112 Entretien patrimoine bâtiments publics	5 353 748,07 €
Croix de marbre	3 600,00 €
Désamiantage des bâtiments administratifs	1 389,66 €
Parking Corvesy façades et commerces	1 152 199,14 €
Travaux de sécurité des bâtiments administratifs	753 765,87 €
Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) Gare du Sud	3 195 799,88 €
Villa Luna travaux	246 993,52 €
TOTAL POLITIQUE MISE EN CONFORMITÉ ET RÉNOVATION	8 166 910,52 €
0211 Equipement et matériel administration	3 503 228,05 €
Acquisition mobiliers et matériels	487 684,58 €
Annonce et insertion service commun	3 342,00 €
DSI gestion unifiée projets	1 355 123,49 €
DSI gestion unifiée projets 100% VDN	1 106 562,78 €
DSI gestion unifiée récurrent	550 515,20 €
0212 Qualité Services Publics Aux Citoyens	211 675,43 €
Acquisitions de matériels – amélioration service public	136 909,48 €
Restauration – Modernisation de matériel	74 765,95 €
TOTAL POLITIQUE MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	3 714 903,48 €
6012 Entretien et équipements petite enfance	1 143 325,20 €
Conformité cuisines bâtiment petite enfance	11 723,88 €
Crèche les Iris extension	295 142,21 €
Travaux clos couverts rénovation crèche	836 459,11 €
TOTAL POLITIQUE PETITE ENFANCE	1 143 325,20 €
1010 Développement de la vidéosurveillance	4 795 188,03 €
Programme de vidéo protection + camera euro 2016	2 677 652,64 €
Programme vidéo devant écoles	2 117 535,39 €
1011 Equipement de la police municipale	132 109,48 €
Matériel de protection	8 712,00 €
Modernisation & équipements Police Municipale	113 740,12 €
Panneaux	9 657,36 €
1012 Prévention des risques urbains	1 429 515,37 €



Chemin de la Gruerie	12 204,00 €
Sécurité installation	952 923,84 €
Travaux de confortement	464 387,53 €
TOTAL POLITIQUE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	6 356 812,88 €
3010 Entretien bâtiments culturels	1 115 496,36 €
Aménagement et rénovation bâtiments culturels	1 089 308,04 €
Système Sécurité Incendie (SSI) Opéra + Théâtre	6 028,32 €
Théâtre de verdure structure amovible	20 160,00 €
3012 Création nouveau lieu culturel	859 970,74 €
Halle Spada atelier des artistes	859 970,74 €
3013 Equipements Culturels Œuvre d'Art Fonds de Concours	614 720,78 €
Acquisition d'œuvres	148 093,41 €
Equipements culturels	330 619,37 €
Legs Kosma	18 408,00 €
Subventions culturelles	117 600,00 €
TOTAL POLITIQUE RAYONNEMENT CULTUREL	2 590 187,88 €
4110 Créations équipements sportifs	3 767,90 €
Salle escrime	3 767,90 €
4112 Equipements installations sportives	8 913 855,34 €
Centre d'entrainement OGCN	2 522 325,46 €
Local Palais des Sports Charles Ehrmann (PSCE) - Mission tramway	445 378,89 €
Relocalisation des Ateliers du Ray	285 528,13 €
Relocalisation piste 250m aire a lancer	649 998,18 €
Rénovation Arboras	720 519,84 €
Rénovation du complexe de la Plaine	293 877,60 €
Rénovation du stade Bob Remond	296 418,72 €
Terrains de football Hairabedian Tripode	1 587 950,40 €
Travaux rénovation installations sportives	1 242 368,34 €
Travaux aménagement et équipement Jean Bouin	226 944,91 €
Travaux d'aménagement et équipement installations	642 544,87 €
Hors autorisation de programme	3 153 141,99 €
Redevance brute annuelle RBA5 (contrat du stade)	3 153 141,99 €
TOTAL POLITIQUE SPORT	12 070 765,23 €
8211 Travaux de maintenance cimetières	976 866,17 €
Travaux rénovation des cimetières	530 656,73 €
Travaux rénovation cimetières (Columbarium concession)	446 209,44 €



TOTAL POLITIQUE TRAVAUX CIMETIÈRES	976 866,17 €
2010 Création nouvelle école	5 978 659,88 €
Groupe scolaire St Isidore	5 978 659,88 €
2011 Gros travaux rénovation écoles	210 277,12 €
Extension groupe scolaire Ray Gorbella	115 693,38 €
restauration groupe scolaire Corniche fleurie	94 583,74 €
2012 Entretien et équipements écoles	6 188 154,55 €
Acquisition foncier école de Crémat	512 500,00 €
Groupe scolaire du Port	12 028,50 €
Groupe scolaire Essling	374 673,73 €
Mise aux normes cantines	636 744,13 €
Plan d'équipement cuisine centrale et offices	514 491,90 €
Plan d'équipement des écoles	466 431,32 €
Plan numérique des écoles	195 732,43 €
Travaux de rénovation - Batiments scolaires	3 475 552,54 €
2013 Travaux Création Cuisine Centrale	3 186 647,41 €
Cuisine centrale	3 186 647,41 €
2014 Centre Multi-Accueil de l'Ouest	139 721,73 €
Centre multi-accueil de l'ouest	139 721,73 €
TOTAL POLITIQUE VIE SCOLAIRE	15 703 460,69 €
TOTAL GENERAL POLITIQUE	80 805 498,61 €

2.1- Chapitre 16 "emprunts et dettes assimilées" : 63,01 M€

Les dépenses du chapitre 16 s'élèvent à 63 013 212 € et sont ventilées en :

- ✓ remboursements des annuités d'emprunts : 41 039 988 € ;
- ✓ remboursement de l'emprunt afférent au PPP : 4 664 919 € ;
- ✓ gestion active des emprunts (en dépenses et en recettes) : 17 018 878 €
- ✓ remboursement d'emprunts CAF : 30 153 €
- ✓ remboursements de cautions aux locataires du patrimoine privé de la ville de Nice : 259 275 €



2.2- Chapitres 20 à 23 "immobilisations, dépenses d'équipement" : 80,8 M€

Ces dépenses d'équipement atteignent 80 805 499 €, soit un taux de réalisation de 90%, ce qui représente un accroissement important du patrimoine communal grâce à des travaux d'embellissement et de rénovation, ainsi que par la réalisation de nouveaux équipements structurants destinés à améliorer la vie quotidienne des Niçoises et des Niçois.

✓ Au titre de l'aménagement urbain et de l'environnement (8,32 M€)

- aménagements divers pour la promenade du Paillon : 63 179 € ;
- aménagements de voirie de la promenade des Anglais : 2 357 622 €
- restructurations, amélioration de la qualité de vie des quartiers (rénovations de façades, ANRU des Moulins, Pasteur, Ariane, PNRQAD...) : 1 340 090 € ;
- acquisitions foncières diverses : 369 460 € ;
- réhabilitations et acquisitions de matériel pour les cimetières niçois : 977 973 € ;
- travaux conservatoires au titre de la convention avec le syndicat intercommunal des Paillons : 66 667 € ;
- travaux au titre de la voirie, des espaces verts urbains de proximité, de la signalisation urbaine et du plan éclairage : 2 338 050 € ;
- travaux d'aménagement et matériel pour le parc Phoenix : 391 979 € ;
- travaux d'équipement pour le front de mer : 419 918 €.

✓ Au titre de l'action économique (11,07 M€)

La ville a poursuivi ses efforts en matière de développement des équipements structurants, en finançant :

- un fonds de concours de 10 000 000 € à la Métropole Nice Côte d'Azur au titre de la réalisation de la ligne Ouest-Est du tramway ;
- les travaux de réfection du palais Acropolis et de réhabilitation du palais des expositions : 1 074 835 €.



✓ Au titre de la culture (4,3 M€)

- travaux d'aménagement et d'agencement, acquisitions de matériel pour les CAL (centres d'animation locale), notamment pour les nouveaux centres "animaNice" : 505 586 € ;
- travaux d'aménagement et acquisitions d'ouvrages et de matériel pour la médiathèque Raoul MILLE et les bibliothèques : 227 205 € ;
- travaux de réhabilitation des salles de spectacles et des théâtres : 928 169 € ;
- acquisitions d'instruments de musique et de matériel pour le conservatoire : 92 245 €
- divers travaux d'entretien, de rénovation, d'accessibilité et de sécurité du patrimoine culturel et artistique : 1 435 426€ ;
- travaux de réhabilitation d'équipements culturels, dont notamment l'église du voeu : 1 116 133€.

✓ Au titre de l'enseignement et de la formation (16,8 M€)

La ville a déployé un important dispositif de sécurisation des écoles, renforcé depuis les événements dramatiques du 14 juillet dernier, par de nouvelles mesures sécuritaires. Ce plan d'actions visant l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires publiques et privées sous contrat d'association avec l'Etat, intègre les travaux de sécurisation spécifiques au risque attentat.

Sécurisation des établissements scolaires avec notamment :

- Mise en place et rehausse de clôtures
- Installation de visiophones
- Installation de systèmes de contrôle d'accès

Elle a procédé, par ailleurs, en 2016 à des travaux de réhabilitation de ses infrastructures scolaires et périscolaires, au travers de :

- travaux divers de rénovation et de restructuration des bâtiments des écoles maternelles et primaires en mobilisant 11 489 642€ ;



- travaux de mises aux normes et de sécurité dans les cantines municipales ainsi qu'au sein de la Cuisine centrale : 4 591 285€ ;
- travaux au titre de l'enseignement supérieur et notamment sur la Maison de l'Etudiant : 471 723 € ;
- mise en place d'ateliers scolaires et d'activités dans les écoles : 96 922€
- Installation de dispositifs d'alarme-intrusion dans tous les bâtiments scolaires, suite aux événements du 14 juillet : 145 275 €.

✓ Au titre du logement (3,92 M€)

La ville s'est associée aux efforts de la Métropole Nice Côte d'Azur en érigeant l'action en faveur du logement comme action prioritaire.

Ainsi, dans le cadre du PLH (programme local de l'habitat) et des projets de rénovation urbaine, la Ville a versé 3 824 258 € de fonds de concours aux bailleurs sociaux en vue de créer et de réhabiliter des logements sociaux. Elle a également effectué pour 91 787 € de travaux sur son parc locatif.

✓ Au titre des sports, de la jeunesse et de l'animation (16,06 M€)

A travers un programme ambitieux d'entretien et de maintenance des installations sportives (salles, terrains de sports, piscines, équipements de loisir), la ville a réalisé l'an passé pour 16 057 055 € de dépenses, avec notamment :

- Le CAL "les Combes" : 2 983 600 € ;
- La création d'un terrain au centre de formation de l'OGCN : 826 610 € ;
- La rénovation de terrains au stade Hairabedian : 1 586 330 € ;
- La rénovation de terrains au stade des Arboras : 720 890 € ;
- La rénovation du gymnase de l'Ariane : 221 597 € ;
- Les travaux de réaménagement du stade Charles Ehrmann : 696 998 € ;
- Autres rénovations : 9 021 030 €.



- ✓ Au titre de la sécurité et de la salubrité publiques (5,5 M€)
 - déploiement de la vidéosurveillance et de moyens en structures et matériels : 4 974 715 € ;
 - mise en sécurité de bâtiments et prévention des risques urbains pour la direction de la sécurité publique : 519 674 €.

- ✓ Au titre de la Famille (1,77 M€)
 - travaux de rénovation, de réhabilitation et de mise en sécurité des différents équipements multi-accueil de la commune (dont la crèche multi accueil "les iris") : 1 664 458 € ;
 - acquisitions de matériel d'équipement : 109 900 €.

- ✓ Au titre des interventions sociales et de santé (0,33M€)

En complément de l'aide financière apportée au CCAS au moyen d'une subvention forfaitaire, l'action sociale engagée par la municipalité s'est traduite en 2016 par :

- des actions de mise aux normes et de sécurité dans divers bâtiments sanitaires (SDS du XVème corps pour les personnes sans domicile stable) : 91 721€ ;
 - des actions en faveur des personnes en difficulté, avec l'acquisition de matériels médicaux : 26 274 € ;
 - des travaux d'aménagement du 27 Delvalle : 212 674 €.
-
- ✓ Au titre des dépenses de modernisation de l'administration (13,44 M€)
 - aménagement, rénovation, mise en sécurité et réhabilitation des bâtiments administratifs et polyvalents : 12 936 578 € ;
 - remboursement à la Métropole Nice Côte d'Azur des dépenses d'équipement exposées par les services communs : 503 357 €.

2.3- Les autres dépenses réelles d'investissement : 0,52M€

Elles correspondent aux dépenses suivantes :



- Le chapitre 27 "autres immobilisations financières" représente un montant de 34 082 € au titre de dépôts et de consignations.
- Le chapitre 4541026 "opérations pour compte de tiers" atteint 4 690 € et correspond à des travaux réalisés d'office sur les rues Delfy et Penchienatti.
- Le chapitre 454135 "opérations pour compte de tiers" s'élève à 15 714 € et correspond à des travaux réalisés d'office sur la rue Cochois.
- Le chapitre 454193 "opérations pour compte de tiers" représente 26 838 € et correspond à des travaux réalisés d'office sur la rue Offenbach.
- Le chapitre 454126 "opérations pour compte de tiers" atteint 442 389 € et correspond à des travaux réalisés pour le compte du CCAS dans le cadre de la construction de l'espace intergénérationnel.

2.4- Les opérations d'ordre des dépenses d'investissement : 2,75M€

- Chapitre 040 "opérations d'ordre de transferts entre sections" :
 - ✓ différences sur réalisation d'actifs : 296 925 € ;
 - ✓ reprises au compte de résultat au titre des subventions ayant financé des investissements renouvelables : 2 459 849 €.
- Chapitre 041 "opérations patrimoniales" : 915 989€ (en dépenses et en recettes) au titre des intégrations de biens dans le patrimoine communal et des opérations liées au transfert de droit à déduction de la TVA sur les redevances du palais Acropolis.

C – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS - SITUATION DE L'ENCOURS COMMUNAL AU 31 DECEMBRE 2016

1. L'encours des emprunts

L'encours des emprunts se décompose en :



- ✓ 382 531 277 € au titre du financement des dépenses directes d'équipement ;
- ✓ 114 545 021 € au titre du financement de la construction de l'Allianz Riviera assuré par un PPP (partenariat public privé), incluant une redevance RBA1 (investissement et financement).

La répartition de l'encours est la suivante :

❖ Encours hors PPP

	2014		2015		2016	
	En valeur	En %	En valeur	En %	En valeur	En %
Fixes	240 839 453	62,99%	289 457 646	75,86%	277 221 774	72,47%
Variables	122 931 962	32,15%	92 123 896	24,14%	105 309 503	27,53%
Structurés	18 572 248	4,86%	-	-	-	-
TOTAL	382 343 663	100,00 %	381 581 542	100%	382 531 277	100%

❖ Encours lié au PPP

	2014		2015		2016	
	En valeur	En %	En valeur	En %	En valeur	En %
Fixes	123 860 545	100%	119 209 940	100%	114 545 021	100%
Variables	-	-	-	-	-	-
Structurés	-	-	-	-	-	-
TOTAL	123 860 545	100%	119 209 940	100%	114 545 021	100%

L'analyse de la structure du volume d'emprunts de la Ville de Nice met en lumière plusieurs éléments, à savoir :

- Des prêteurs diversifiés, puisque l'encours de la dette se répartit autour des groupes bancaires suivants :

Volume d'emprunts par prêteur

Prêteur	CRD au 31/12/2016	% du CRD
SFIL CAFFIL	130 855 654 €	34,21%
CAISSE D'EPARGNE	81 225 702 €	21,23%
DEXIA CL	53 739 981 €	14,05%
SOCIETE GENERALE	27 512 097 €	7,19%
CAISSE DES DEPOTS	27 477 733 €	7,18%
Autres prêteurs	61 720 110 €	16,14%
Ensemble des prêteurs	382 531 277 €	100,00 %

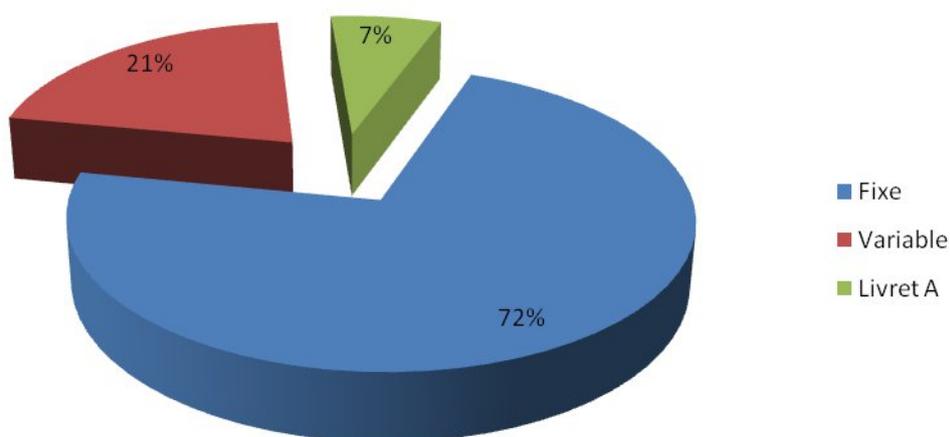


- des emprunts sécurisés, puisque 100 % de l'encours est classé 1A selon la charte Gissler de bonne conduite (72% de son encours est à taux fixe et 28% en taux variable).

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (Ex/Ex, Annuel)	Durée de vie résiduelle moyenne	Durée de vie moyenne	Nombre de contrats
382 531 277 €	2,87%	11 ans 2 mois	6 ans et 1 mois	60

Par ailleurs, le stock des emprunts de la Ville de Nice présente un rythme d'extinction soutenu. En effet, les durées résiduelles moyennes généralement observées sur les collectivités, oscillent autour de 14 ans (source Finance Active) contre 11 ans pour Nice.

VOLUME D'EMPRUNT PAR TYPE DE RISQUE



Le stock d'emprunts de la ville de Nice est désormais composé d'indexations classiques, toutes classées 1A selon la Charte Gissler de bonne conduite, soit le risque le plus faible. Elles sont en phase avec les recommandations contenues dans la circulaire du 25 Juin 2010, et avec le décret du 30 Août 2014 encadrant le recours à l'emprunt des collectivités.

La classification des risques que peut contenir la dette d'une collectivité s'appuie sur deux axes d'évaluation du risque, comme indiqué dans la matrice ci-dessous :



Charte de bonne conduite : classification des risques

Indices sous-jacents

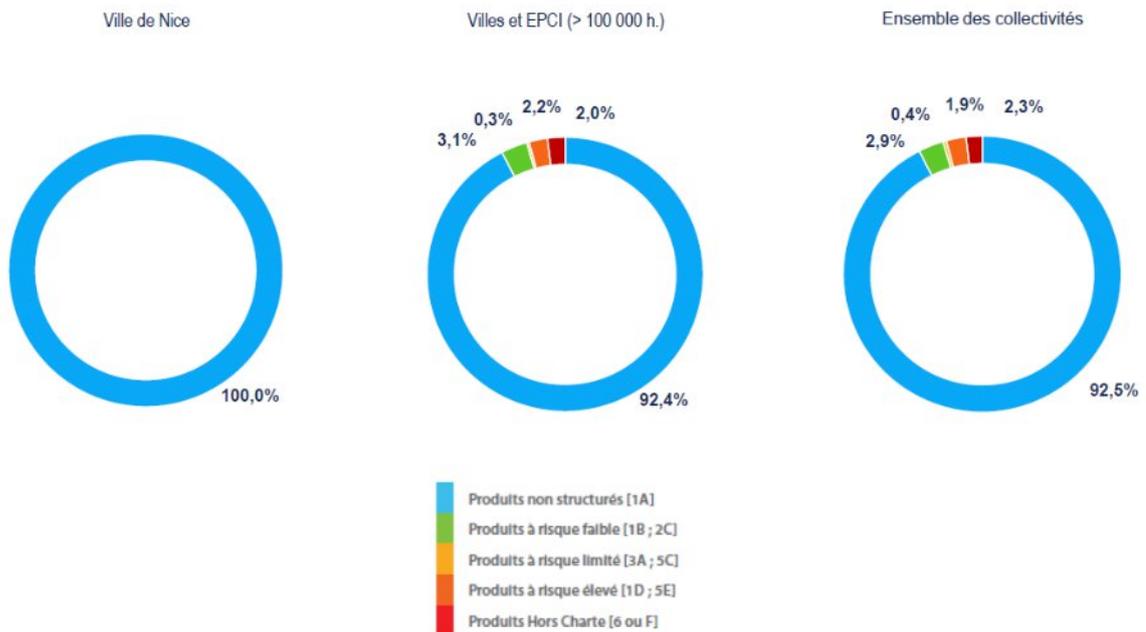
1	INDICES ZONE EURO
2	INDICES INFLATION FRANÇAISE OU INFLATION ZONE EURO OU ÉCARTS ENTRE CES INDICES
3	ÉCARTS D'INDICES ZONE EURO
4	INDICES HORS ZONE EURO. ÉCART D'INDICES DONT L'UN EST UN INDICE HORS ZONE EURO
5	ÉCART D'INDICES HORS ZONE EURO
6*	INDEXATIONS NON AUTORISÉES DANS LE CADRE DE LA CHARTE (TAUX DE CHANGE...)

Structures

A	ÉCHANGE DE TAUX FIXE CONTRE TAUX VARIABLE OU INVERSEMENT. ÉCHANGE DE TAUX STRUCTURÉ CONTRE TAUX VARIABLE OU TAUX FIXE (SENS UNIQUE). TAUX VARIABLE SIMPLE PLAFONNÉ (CAP) OU ENCADRÉ (TUNNEL).
B	BARRIÈRE SIMPLE. PAS D'EFFET DE LEVIER
C	OPTION D'ÉCHANGE (SWAPTION)
D	MULTIPLICATEUR JUSQU'À 3 ; MULTIPLICATEUR JUSQU'À 5 CAPÉ
E	MULTIPLICATEUR JUSQU'À 5
F*	STRUCTURES NON AUTORISÉES PAR LA CHARTE (CUMULATIF, MULTIPLICATEUR > 5...)

SOURCE : CHARTE DE BONNE CONDUITE ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

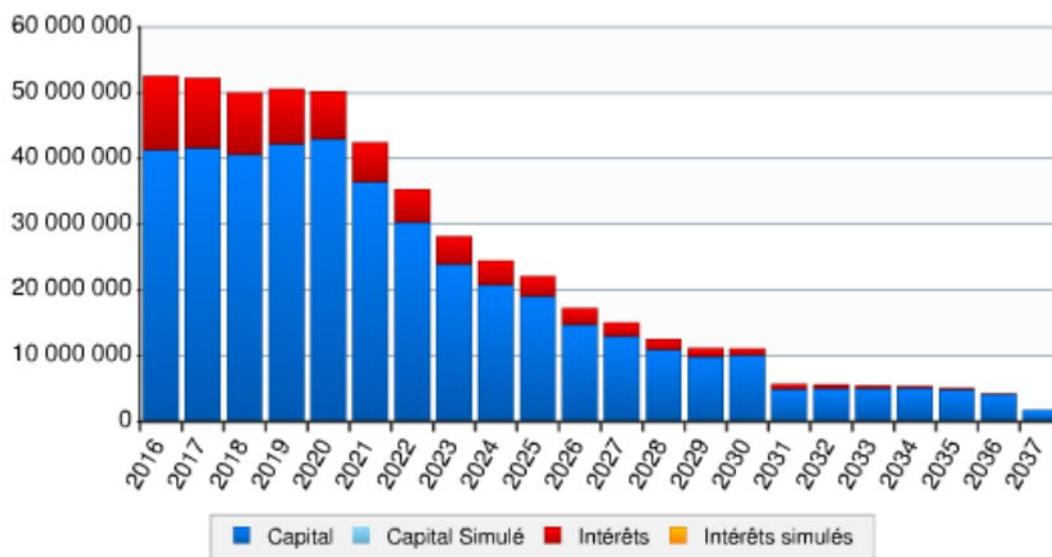
* : HORS CHARTE





Profil d'extinction de l'encours de la Ville de Nice au 31/12/2016

Flux de remboursement



Par ailleurs, une partie de l'encours (52,97 M€) correspond à des emprunts ayant financé des équipements transférés depuis à la Métropole Nice Côte d'Azur.

Il est à noter que la Métropole Nice Côte d'Azur rembourse à la Ville de Nice une annuité d'un montant de 13 114 930€ depuis 2008 au titre du transfert d'une quote-part des emprunts contractés pour le financement d'équipements transférés.

Ainsi, l'encours de la Ville de Nice s'est réduit globalement de 3 715 184 € en 2016, soit une somme de 949 735 € (hors grand stade) et - 4 664 919 € au titre de l'Allianz Riviera.

Pour mémoire, entre 2008 et 2016, la Ville a financé 790,7 M€ de dépenses d'équipement hors grand stade et, dans le même temps, l'encours de la dette est resté stable (381,5 M€ au 31 décembre 2008 – 382,5 M€ au 31 décembre 2016, hors Allianz Riviera).

2. L'annuité des emprunts : 61,52 M€

En 2016, les intérêts d'emprunts se sont élevés à 15 782 888 € et le remboursement du capital à 45 735 060 €, soit une annuité totale de 61 517 948 € qui se répartit comme suit :



	16410	Emprunts en euros	Dettes propres	41 039 988
	1675	Emprunts afférents aux PPP	Nice Stadium	4 664 919
	16818	Emprunts Caisse allocations familiales	Dettes propres	30 153
Total 16				45 735 060

	661110	Intérêts réglés à l'échéance	Dettes propres	11 334 480
	66112	ICNE (intérêts courus non échus)	Dettes propres	16 962
	66180	Intérêts des autres emprunts	Nice Stadium	4 431 446
Total 661				15 782 888

TOTAL ANNUITE 2016				61 517 948
--------------------	--	--	--	------------

3. Les emprunts nouveaux : 42,02 M€

42 019 875 € d'emprunts nouveaux ont été enregistrés afin de financer le programme d'équipement de la ville.

Prêteur	Montant emprunté	Conditions financières
Groupement LCL, CACIB	20 000 000 €	Euribor 3 mois + 0.75% sur 20 ans
PBB	10 000 000 €	Taux fixe à 0.635% sur 5 ans suivi Euribor 12 mois +0.70% sur 15 ans
Caisse des Dépôts	5 550 000 €	Taux fixe à 1.06% sur 20 ans
La Banque Postale	2 450 000 €	Taux fixe à 0.98% sur 5 ans suivi Euribor 12 mois +0.73% sur 15 ans
Caisse d'Epargne	4 000 000 €	Livret A +0.50% sur 20 ans
Caisse d'Allocations familiales	19 875 €	Taux fixe à 0%
Ensemble des prêteurs	42 019 875 €	

4. Les réaménagements d'emprunts

Au cours de l'exercice 2016, la Ville de Nice a poursuivi sa gestion active des emprunts.

Trois contrats ont fait l'objet d'une renégociation et d'un reprofilage afin de profiter d'opportunités de marché et de meilleures marges financières.

a) Prêt Dexia n° 484

Caractéristiques du prêt réaménagé :

Capital remboursé par anticipation: 7 499 999,95 €



Durée résiduelle : 11 ans 3 mois

Conditions financières : LEP + 2,49%

Indemnité de remboursement anticipé : 225 000 €

Caractéristiques du prêt de refinancement :

Prêteur : La Banque Postale

Capital refinancé : 7 499 999,95 €

Durée : 20 ans

Conditions financières : Euribor 12 Mois + 0,70%

b) Prêt Caisse d'Epargne n° 471

Caractéristiques du prêt réaménagé :

Capital réaménagé : 4 750 000,21 €

Durée résiduelle : 4 ans et 8 mois

Conditions financières : taux fixe à 2,71%

Indemnité de remboursement anticipé : néant (intégrée dans le taux de refinancement)

Caractéristiques du prêt de refinancement :

Prêteur : Caisse d'Epargne

Capital refinancé : 4 750 000,21 €

Durée : 20 ans

Conditions financières : taux fixe à 2,90 %

c) Prêt Caisse d'Epargne n° 474

Caractéristiques du prêt réaménagé :

Capital réaménagé : 16 666 666,70 €

Durée résiduelle : 12 ans et 4 mois

Conditions financières : taux fixe à 2,92 %

Indemnité de remboursement anticipé : néant (intégrée dans le taux de refinancement)



Caractéristiques du prêt de refinancement :

Prêteur : Caisse d'Épargne

Capital refinancé : 16 666 666,70 €

Durée : 20 ans

Conditions financières : taux fixe à 2,90%

5. La capacité de remboursement des emprunts

La capacité de remboursement est exprimée en nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité du capital des emprunts, ainsi que du financement des opérations réalisées via un PPP. Au 31 décembre 2016, la capacité de remboursement des emprunts de la Ville s'établit comme suit :

	CA 2016
Recettes réelles de fonctionnement (hors produits financiers, mais y compris les produits des cessions d'immobilisations et les reprises de provisions)	558 730 123
Dépenses réelles de fonctionnement (hors charges financières)	496 395 266
Épargne de gestion	62 334 857
Épargne Brute	49 264 161
Encours des emprunts au 31/12/2016	382 531 277
Capacité de remboursement des emprunts VDN (Hors PPP)	7,76 années
Encours des emprunts au 31/12/2016 au titre du PPP	114 545 021
Capacité de remboursement des emprunts liés au PPP	2,33 années



CONCLUSION

Dans un contexte national marqué par un désengagement financier sans précédent de l'Etat, un repli des ressources externes et une atteinte au pouvoir d'achat des citoyens, une fiscalité constante et une stabilisation de l'endettement, mais aussi par l'épreuve douloureuse subie par la population lors de l'attentat du 14 juillet, la Ville de Nice a réussi son pari de contenir en 2016 ses dépenses tout en poursuivant les orientations budgétaires décidées par la municipalité pour le bienfait, la qualité de vie et la sécurité des Niçoises et des Niçois.

Ainsi se clôture le compte administratif de la Ville de Nice pour l'exercice 2016, dont les chiffres et les résultats sont identiques à ceux du compte de gestion établi par Monsieur l'Administrateur des Finances publiques de Nice Municipale.





BUDGET ANNEXE

REGIE AUTONOME DE L'OPERA

Le budget annexe du théâtre de l'opéra de Nice a été créé par délibération du 8 avril 2011, avec pour objectif de rationaliser et maîtriser les coûts de gestion afférents, et d'assurer une plus grande transparence dans le fonctionnement de cet établissement.

Cette régie, dotée de la seule autonomie financière, a pour mission de gérer le théâtre lyrique de l'opéra, la diacosmie, l'art lyrique, l'orchestre philharmonique et le ballet Nice Méditerranée, ainsi que les services, personnels et équipements nécessaires à son fonctionnement.

RESULTATS 2016

	REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS (2015)		OPERATIONS DE L'EXERCICE (2016)		RESULTATS DE CLOTURE (2016)	
	Besoin de financement (en €)	Excédent (en €)	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Déficit (en €)	Excédent (en €)
Investissement	-315 829,80	-	456 808,60	473 762,51	-298 875,89	-
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture d'investissement après prise en compte des restes à réaliser					-298 875,89	-
Fonctionnement	-	621 133,24	20 531 058,95	21 496 133,11	-	1 586 207,40
Totaux généraux	-315 829,80	621 133,24	20 987 867,55	21 969 895,62	-	
Résultat de clôture libre d'affectation après couverture du déficit d'investissement						1 287 331,51 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2016, libre d'affectation, s'élève à 1 287 331,51 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 1 586 207,40€ duquel est retranché un besoin de financement de la section d'investissement de 298 875,89 €.



A. Section de fonctionnement

1. Les recettes de fonctionnement (réelles et d'ordre) : 21,5 M€

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 21 496 133,11€, soit un taux de réalisation de 103%, et sont ventilées de la manière suivante :

Chapitre	Libellé chapitre	2015 (en €)		2016 (en €)		Taux d'exécution
		Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	
013	Atténuation de charges	-	16 282	-	170 173	
70	Produits des services du domaine	1 383 460	1 469 932	1 328 240	1 838 611	138%
74	Subventions et participations	1 810 000	1 810 000	19 214 748	19 214 748	100%
75	Autres produits de gestion courante	294 220	303 417	301 700	133 048	44%
77	Produits exceptionnels	18 353 382	18 412 541	75 300	139 553	185%
002	Résultat de fonctionnement reporté	486 474	-	621 133		-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		21 841 062	22 012 172	21 541 121	21 496 133	100%

1.1- Chapitre 70 "produits des services du domaine et ventes" : 1,84 M€

Le chapitre 70, pour un montant de 1 838 610 € (taux de réalisation de 138 %), enregistre les produits des services rendus par le théâtre de l'opéra, notamment la vente des costumes aux enchères (19 959 €).

Ce poste est en hausse de 25 % par rapport à l'an passé, mais il faut tenir compte du fait que ce chapitre comporte aussi 172 046 € correspondant à la billetterie de décembre 2015.

1.2- Chapitre 74 "dotations, subventions et participations" : 19,2 M€

Ce chapitre enregistre la subvention du Département destinée au fonctionnement de l'orchestre Philharmonique de Nice, pour un montant de 1 810 000 €, mais aussi la subvention d'équilibre du budget principal, qui était encaissée sur le chapitre 77 les années précédentes.



1.3- Chapitre 75 "autres produits de gestion courante": 0,13 M€

Ce chapitre enregistre pour 78 720 € de reversements à la direction des ressources humaines au titre de la part prise en charge par les bénéficiaires des titres restaurant, soit 40 % du montant total des titres alloués sur le premier trimestre 2016. Les autres recettes concernent l'exploitation de la buvette du théâtre et des locations de salles de l'opéra.

1.4- Chapitre 77 "produits exceptionnels" : 0,14 M€

Les produits exceptionnels comprennent notamment des dons divers de mécénats à hauteur de 139 553 €.

2. Les dépenses de fonctionnement (réelles et d'ordre) : 20,53 M€

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 20 373 126 €, soit un taux de réalisation de 97 %, et sont ventilées de la manière suivante :

Chapitre	Libellé chapitre	2015		2016		Taux d'exécution
		Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	
011	Charges à caractère général	1 920 869	1 746 894	1 784 454	1 705 501	95%
012	Charges de personnel	19 559 565	19 300 949	18 827 166	18 278 010	97%
65	Autres charges de gestion courante	356 602	353 179	430 741	381 030	88%
67	Charges exceptionnelles	18 000	16 727	12 760	8 585	67%
Total dépenses réelles		21 855 036	21 417 749	21 055 121	20 373 126	97%
023	Virement en section d'investissement	326 633	-	328 065	-	-
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	145 867	143 934	157 935	157 933	100%
Total dépenses d'ordre		472 500	143 934	486 000	157 933	
TOTAL GENERAL		22 327 536	21 561 683	21 541 121	20 531 259	95%

2.1- Chapitre 011 "charges à caractère général" : 1,70 M€

Ce chapitre, d'un montant total de 1 705 501€, retrace l'ensemble des dépenses de gestion courante, hors personnel, nécessaires au bon fonctionnement du théâtre. Le taux de réalisation est de 95 %.



Les charges essentielles étant :

✓ Les fournitures diverses :	235 570 €
✓ Le gardiennage :	410 016 €
✓ L'énergie et le chauffage :	168 346 €
✓ Les contrats de prestations de service :	77 756 €
✓ Les entretiens et maintenances diverses :	189 633 €
✓ Les locations mobilières :	53 290 €
✓ Les frais de publicité et de publications :	129 209 €
✓ L'entretien des bâtiments :	172 593 €
✓ Les frais de déplacements, missions et réceptions :	104 745 €
✓ Les transports collectifs de biens :	19 308 €
✓ la documentation (abonnements et achats de fonds) :	23 695 €
✓ Les honoraires, assurances, banque, frais de contentieux :	103 897 €

2.2- Chapitre 012 "charges de personnel" : 18,28 M€

Le chapitre 012 recouvre l'ensemble des dépenses de personnel. Il a été réalisé à 97%, soit un montant de 18 278 009 €.

2.3- Chapitres 65 & 67 "charges de gestion courante" et "charges exceptionnelles" : 0,39 M€

Ces chapitres recouvrent les autres charges de gestion courante (droits d'auteurs par exemple) pour un montant de 381 030€ et des charges exceptionnelles pour un montant de 8 585 €.

2.4- Chapitre 042 "opérations d'ordre" : 0,16 M€

Le chapitre 042 enregistre essentiellement les dotations aux amortissements, pour un montant de 157 932 €.



B - Section d'Investissement

1 - Les recettes d'investissement (réelles et d'ordre) : 0,47 M€

Les recettes d'investissement s'élèvent à 473 762 €. Le taux de réalisation atteint 59 % pour un niveau de réalisation en légère diminution par rapport à celui de 2015.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par nature de ces recettes :

			2015 (en €)		2016 (en €)		
	Chapitre	Libellé chapitre	Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Taux d'exécution
	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	306 351	306 351	315 830	315 830	100,00%
	165	Dépôts et cautionnements reçus	-	3 000	-	-	-
Total recettes financières			306 351	309 351	315 830	315 830	100%
Total recettes réelles			306 351	309 351	315 830	315 830	100%
	021	Virement de la section de fonctionnement	326 633	-	328 065	-	-
	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	145 867	143 934	157 935	157 932	100%
Total recettes d'ordre de section à section			472 500	143 934	486 000	157 932	32%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			778 851	453 285	801 830	473 762	59%

Les recettes d'investissement enregistrent essentiellement :

- ✓ les excédents de fonctionnement pour 315 830 € ;
- ✓ des opérations d'ordre sur le chapitre 040, notamment les amortissements, pour un montant identique à sa contrepartie comptabilisée en dépenses de fonctionnement au chapitre 042, soit un montant de 157 932€.

2- Les dépenses d'investissement (réelles et d'ordre) : 0,46 M€

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 456 809 €. Le taux de réalisation atteint 94 % pour un niveau de consommation quasi identique à celui de 2015.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par nature de ces dépenses :



			2015 (en €)		2016 (en €)		
Chapitre	Libellé chapitre	Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Taux d'exécution	
20	Immobilisations incorporelles	-	-	26 000	-	-	
21	Immobilisations corporelles	460 000	453 264	460 000	456 809	99%	
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	
Total dépenses d'équipement		577 236	460 000	486 000	456 809	94%	
16	Emprunts et dettes assimilées	12 500	9 500	-	-	-	
Total dépenses financières		12 500	9 500	-	-	-	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		472 500	462 764	486 000	456 809	94%	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement		306 351	-	-	-	-	

CONCLUSION

Ainsi se présente le compte administratif 2016 du budget annexe de la régie autonome de l'opéra dont les chiffres et les résultats sont identiques à ceux du compte de gestion de Monsieur l'Administrateur des Finances publiques de Nice Municipale.





BUDGET ANNEXE

REGIE AUTONOME DES COMPTOIRS DE VENTE DES MUSEES

Le budget annexe de la régie autonome des comptoirs de vente des musées clôture l'exercice 2016 avec les résultats suivants.

RESULTATS 2016

	REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS (2015)		OPERATIONS DE L'EXERCICE (2016)		RESULTATS DE CLOTURE (2016)	
	Besoin de financement (en €)	Excédent (en €)	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Déficit (en €)	Excédent (en €)
Investissement	-	606 779,99	375 359,80	661	-	232 081,19
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture d'investissement après prise en compte des restes à réaliser					-	232 081,19
Fonctionnement	-	153 595,88	540 818,43	472 240,07	-	85 017,52
Totaux généraux	-	760 375,87	916 178,23	472 901,07	-	
Résultat de clôture libre d'affectation après couverture du déficit d'investissement						85 017,52

Le résultat de clôture de l'exercice au 31 décembre 2016 se décompose comme suit :

- ✓ Un résultat excédentaire libre d'affectation de 114 294,33 € ;
- ✓ Un solde d'investissement positif de 232 081,19 €.



L'activité du budget annexe de la régie autonome des comptoirs de vente des musées est clôturée au 31/12/2016. Les résultats 2016 seront repris pour chaque section dans le budget principal 2017 de la ville, au sein duquel l'activité se poursuivra.

A. Section de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement (réelles et d'ordre) : 0,47 M€

Chapitre	Libellé chapitre	2015 (en €)		2016 (en €)		
		Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Taux d'exécution
013	Atténuations de charges	250 000	218 078	218 078	150 000	69%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	280 000	172 457	215 000	322 240	150%
77	Produits exceptionnels	-	-			-
78	Reprises sur provisions	-	-			-
Sous-total recettes réelles		530 000	390 535	433 078	472 240	109%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		530 000	390 535	433 078	472 240	109%
002	Résultat de fonctionnement reporté	153 595				

1. Les dépenses de fonctionnement (réelles et d'ordre) : 0,54 M€

Chapitre	Libellé chapitre	2015 (en €)		2016 (en €)		
		Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	449 000	296 250	395 578	370 047	66%
012	Charges de personnel	125 000	125 000	170 000	170 000	100%
65	Autres charges de gestion courante	11 000	-	1 000	-	-
67	Charges exceptionnelles	4 491	-	1 000	110	11%
68	Dotations aux amortissements et provisions	66 000	519	18 435	-	-
Sous-total dépenses réelles		655 491	421 770	586 013	540 157	92%
023	Virement section de fonctionnement. à section d'investissement	59 339	-			-
042	Opérations d'ordre	661	661	661	661	100%
Sous-total dépenses d'ordre		60 000	661	661	661	100%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		715 491	422 431	586 674	540 818	92%



B. Section d'investissement

1. Les recettes d'investissement (réelles et d'ordre) : 661 €

Chapitre	Libellé chapitre	2015 (en €)		2016 (en €)		
		Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Taux d'exécution
021	Virement section de fonctionnement. à section d'investissement	11 539	-	-	-	-
040	Opérations d'ordre	1 661	661	661	661	100%
Sous-total recettes d'ordre		60 000	661	661	661	100%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		60 000	661	661	661	100%
001	Solde d'exécution de la section d'inv.	606 779				

2. Les dépenses d'investissement (réelles et d'ordre) : 0,375 M€

Chapitre	Libellé chapitre	2015		2016		
		Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Taux d'exécution
20	Immobilisations incorporelles	222 000	-	200 000	36 279	18%
21	Immobilisations corporelles	418 000	-	407 441	339 081	83%
Sous-total dépenses d'équipement		640 000	-	607 441	375 360	62%
020	Dépenses imprévues	26 119	-	-	-	-
Sous-total dépenses financières		26 119	-	-	-	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		666 119	-	607 441	375 360	62%



CONCLUSION

Ainsi se présente le compte administratif 2016 de la Régie autonome des comptoirs de vente des Musées de la Ville de Nice dont les chiffres et les résultats sont identiques au compte de gestion établi par Monsieur l'Administrateur des Finances publiques de Nice Municipale.

Il s'agit du dernier exercice de ce budget qui est clôturé. L'ensemble des opérations de cette activité va être repris dans le budget principal de la ville.